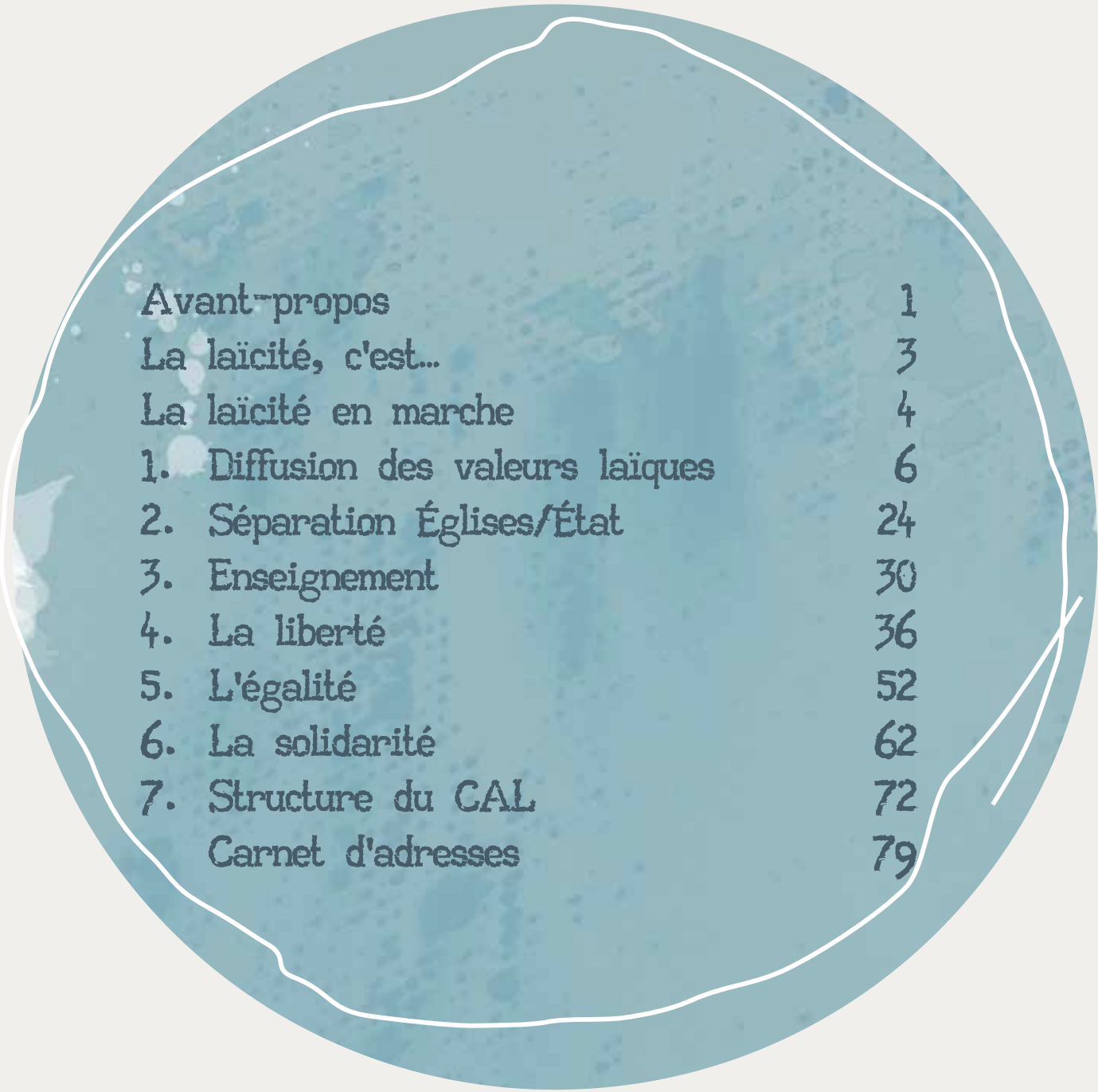




La Laïcité en action 2013

Table des matières



Avant-propos	1
La laïcité, c'est...	3
La laïcité en marche	4
1. Diffusion des valeurs laïques	6
2. Séparation Églises/État	24
3. Enseignement	30
4. La liberté	36
5. L'égalité	52
6. La solidarité	62
7. Structure du CAL	72
Carnet d'adresses	79

Avant-propos

AVOIR 44 ANS EN 2013

Il y a l'âge de raison, l'âge du christ et puis l'âge du CAL. Nous avons donc fêté en 2013, avec une discrétion au combien coutumière ce non-anniversaire.

Il est vrai que les occasions de commémorer se multiplient au fil des ans. Les événements tragiques ou heureux s'accumulent, les personnages illustres naissent ou meurent, bref, le cycle de la vie conjugué à celui de l'histoire font qu'on assiste à un encombrement commémoratif, du jour de la femme, au mois du blanc, à l'année de l'intergénérationnel, au jour de l'humanisme en passant par Pâques, Noël et la trinité, il y a toujours quelque chose à fêter, à se rappeler.

Le CAL n'a pas, en la matière, dérogé à cet engouement et a ponctué l'année 2013 de beaux moments de mobilisation pour se souvenir des apports, combats d'artisans de la liberté et de la paix. Henri La Fontaine bien sûr, Salvador Allende évidemment.

Une lame de fond a été entretenue pour atteindre un horizon fait d'utopie et de détermination pour bâtir l'école dont nous rêvons.

Deux campagnes ont également rythmé cette année 2013. La première plongeant, nous immergeant au cœur de nos valeurs pour une salubre remise au goût du jour de la triade Liberté, Égalité et Solidarité. La seconde campagne s'est attaquée à la déferlante populiste qui ne cesse de gagner du terrain. Alimentée par la crise, les difficultés existentielles, l'avenir « bouché », d'aucuns surfent abondamment sur les propos simplistes, le dénigrement de la et du politique, la mise au pilori des intellectuels et renforcent les sentiments xénophobes, machistes et les replis identitaires. Plus que jamais le triangle rouge des Territoires de la Mémoire est à l'ordre du jour.

Face à la résurgence du fondamentalisme religieux, les femmes et les hommes de bonne foi, les partisans toutes convictions confondues d'espaces de libertés, du respect du libre choix des personnes ne cessent d'être étonnés, effrayés par les coulées de dogmatisme moral qui débordent de partout et qui à l'image de notre hiver nous laisse les pieds dans l'eau et la révolte à la gorge.



La laïcité, c'est...

Le refus du financement de la recherche en Europe sur l'embryon, les remises en cause des acquis en matière d'IVG, d'euthanasie obligent à une remobilisation pour défendre le libre choix des personnes.

Si l'école et l'éthique sont des enjeux centraux pour la construction d'une société solidaire et respectueuse des citoyens, il convient de maintenir toute notre « vigilance démocratique » face à la déliquescence de la couverture sociale, des mécanismes de solidarité, des traditions d'accueil.

Le volet social de notre action étroitement lié aux missions d'assistance morale nous a permis de faire le cruel constat de l'accroissement des inégalités, de la précarité, de la marginalisation d'un nombre croissant de personnes. C'est donc, sans relâche, que le CAL, ses régionales et associations, selon leur secteur d'intervention, leur champ d'action se sont mobilisés pour défendre les droits humains.

Des projets concrets, des actions de terrain, mais aussi des prises de position, des publications, des réalisations audiovisuelles, une présence sur les réseaux sociaux, des activités rassemblant un public large et nombreux, plusieurs milliers de personnes et des espaces de discussions, d'échanges plus intimistes, mais avec une grande intensité des débats.

Nos combats ne se sont pas arrêtés aux frontières régionales, fédérales, nous avons porté le débat au niveau européen et même soutenu des projets en Tunisie, au Congo, en Haïti, au Chili.

Bref, il y a eu pour tous les goûts, pour tous les âges et c'est donc des souvenirs plein la tête et des projets plein les yeux que nous sommes entrés de plain-pied dans l'année 2014, bien décidés à rester « libres, ensemble ».

... un projet de société émancpatrice,
solidaire, responsable, respectueuse des
différences.

Une société dans laquelle il fait bon vivre. Une société tournée vers le progrès, dans laquelle tous les citoyens sont traités avec un souci d'égalité, ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture. Philosophiquement, la laïcité est avant tout la liberté de penser et d'agir selon sa conscience, sans s'aligner sur une doctrine, un dogme ou une croyance. Elle encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Elle privilégie la raison sur la croyance.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.

La laïcité considère que les options confessionnelles relèvent exclusivement de la sphère privée des personnes. La vie sociale et publique doit être ouverte et non partisane, laissant à chacun la liberté de penser.

Eliane Deproost
Secrétaire générale

Jean De Brueker
Secrétaire général adjoint

Pierre Galand
Président

La laïcité en marche

L'ACTION LAÏQUE

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux locales, la laïcité s'implique dans la vie de la cité. Elle réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : égalité hommes-femmes, enseignement, début et fin de vie, culture, interculturalité, enfermement, assuétudes, information...

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés et en règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement en faveur d'une justice équitable, du droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, obsèques...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

PRISES DE POSITIONS

Le mouvement laïque s'exprime sur l'émancipation, la défense des libertés, le respect des droits et de la dignité de chacune et de chacun, la séparation Églises/État.

Représentante de la communauté non confessionnelle, la laïcité organisée intervient sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, elle promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'elle défend, elle se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

CONSCIENTISATION ET FORMATION DES ADULTES, DANS UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION PERMANENTE

À côté de sa vocation première en tant que référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le Centre d'Action Laïque (CAL) est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets de sensibilisation et de formations citoyennes des adultes. Son action s'inscrit ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « *visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle* ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.



”Libre-examen,
émancipation ...”



DIFFUSION DES VALEURS LAÏQUES

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant. Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de la séparation des Églises et de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire. Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information ; avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.



LIBRES, ENSEMBLE

« Libres , ensemble » est le slogan du Centre d’Action laïque. Portant haut le flambeau de la laïcité, notre campagne de sensibilisation (campagne d’éducation permanente) avait pour but de recharger de sens et d’importance ces deux mots et de recentrer l’attention sur ces valeurs laïques fondamentales que sont la liberté, l’égalité et la solidarité.

Depuis bientôt 5 ans le logo du CAL est souligné par la signature institutionnelle « Libres, ensemble ». Vibrante déclaration dont il a semblé opportun de rappeler la présence et le sens profond, à travers les valeurs de la laïcité qu’elle porte implicitement : la solidarité et l’égalité dans la liberté vécue ensemble, les libertés plurielles, partagées ou revendiquées en commun.

Ainsi commentée et déclinée, pour une visibilité optimale, cette trilogie s’est déployée en affiches dans les régionales et autres lieux du mouvement laïque. Jusqu’à s’imposer sur nos cartes de vœux, utilement rassemblée dans cette belle citation du regretté Stéphane Hessel : « *Une liberté n’a de sens que si elle assure une égalité des droits et donc une solidarité* ».

En octobre, le magazine *Espace de libertés* a consacré un dossier spécial sur le thème : « Que reste-t-il de nos valeurs ? ».

FÊTE DES SOLIDARITÉS

Le Centre d’Action laïque était présent, au sein du Village des Associations, à la première édition de la Fête des Solidarités, les 7 et 8 septembre 2013, sur l’esplanade de la Citadelle de Namur. Voulue comme un grand rassemblement populaire et festif mais aussi et surtout comme « un événement citoyen et engagé », marqué par une dynamique sociétale solidaire, la manifestation a attiré plus de 23.000 personnes.

Plusieurs régionales et associations laïques ont contribué à animer un vaste stand, idéalement placé en plein cœur de la fête. Stand sur lequel étaient mises en avant, tant dans la scénographie des lieux que dans les thématiques d’animation, les valeurs essentielles pour la laïcité. Le chanteur chilien Manuel Garcia a gratifié d’un émouvant tour de chant la communauté chilienne rassemblée autour du souvenir de son président tragiquement disparu il y a 40 ans. Les Territoires de la Mémoire ont accueilli une très belle exposition de photos retraçant le parcours du président Allende.

Le débat « Quelle place pour la laïcité dans nos sociétés ? », a été co-organisé par le CAL.

MÉMORANDUM 2014

À l’approche des élections législatives et européennes du 25 mai 2014, aux enjeux cruciaux pour la démocratie, notre Mémoire 2014 a rendu publiques dès la mi-octobre les « Propositions du Centre d’Action Laïque », déclinées et détaillées pour les quatre niveaux de gouvernance : Europe, État Fédéral, Fédération Wallonie-Bruxelles et Régions.

Objectif assigné à cette publication, prioritairement destinée aux responsables institutionnels ainsi qu’aux états-majors de l’ensemble des formations politiques : en appeler à la plus grande vigilance démocratique, en les invitant « *à refuser la surenchère populiste, la politique du ‘tout au sécuritaire’ et à combattre toutes les formes d’intégrisme et de communautarisme exacerbé qui minent déjà notre société* ». Et cela en s’appuyant principalement sur le principe intangible de la séparation des Églises et de l’État, donc de l’impartialité indispensable des pouvoirs publics. Mais aussi sur le projet revendiqué d’un réseau unique d’enseignement, seule garantie d’une formation optimale des jeunes dans le sens d’une citoyenneté active, émancipée, exerçant son esprit critique pour le bien commun.

Une innovation médiatique à souligner : pour la première fois, notre Mémoire politique a également fait l’objet d’une version électronique intégrale, sous la forme d’un site Internet dédié ou

plutôt d’un « *site dans le site* » du CAL, hébergé à l’adresse memorandum.laicite.be et permettant une consultation aisée en ligne et le téléchargement du document, truffé d’hyperliens renvoyant tantôt à nos pages thématiques, tantôt à des sites partenaires.

DES ESPACES, DES CONVERGENCES ET DES RÉSEAUX LAÏQUES

Le Centre d’Action Laïque de la Province de Liège est allé à la rencontre des citoyens sur un sujet qui constitue un véritable challenge : expliquer la laïcité en quelques minutes et permettre à celles et ceux qui ne la connaissent pas - mais en partageant les valeurs sans le savoir - de la reconnaître, et de s’y reconnaître ! L’association était présente au salon en plein air Retrouvailles à Liège, au Solidaris Day à Huy. L’association a profité de ces rencontres pour présenter ses activités et celles de ses associations fédérées : conférences, débats et animations diverses ont été organisés aux quatre coins de la province. C’était aussi l’occasion pour les promeneurs de découvrir le nouveau projet de l’association : "Nous sommes laïques" un quizz avec des questions traitant de valeurs chères aux laïques : la liberté, le vivre ensemble et le questionnement permanent.

Au CAL communautaire, le groupe de travail « Convergences laïques » a poursuivi ses travaux



sur les rapports entre Islam et laïcité, aboutissant à la nécessité de faire une analyse scientifique de ces rapports, perçus, bien souvent, comme complexes. Cette analyse se concrétisera par la réalisation d'une recherche qualitative, en partenariat avec le CIERL, portant plus particulièrement sur « les dynamiques de sécularisation des populations d'origine musulmane ». Le projet débutera en janvier 2014 et se terminera en juin de la même année.

LAÏCITAD

« Laïcidad » est un projet porté par plusieurs associations laïques et a pour principal objectif de faire vivre, chez les jeunes de différents pays européens, les valeurs de la laïcité et de cette façon, transmettre aux générations futures le fruit de longues luttes menées pour plus de liberté, plus d'égalité, plus de solidarité, plus d'émancipation pour tous. Ce projet, destiné aux 12-16 ans, a pour ambition de semer les bases d'un mouvement laïque de jeunes. Concrètement, un voyage d'échanges et de rencontres a eu lieu du 14 au 27 juillet au village de vacances *Yrvals*, dans les Pyrénées orientales. Une cinquantaine d'adolescents belges et français ont réfléchi à leur place dans la société et au rôle qu'ils jouent dans le monde actuel et dans la construction de celui de demain. Par des activités récréatives et réflexives, les échanges se sont créés et les liens se sont tissés. À la fin du séjour,

les jeunes ont rédigé un carnet de voyage décrivant leur représentation des « Terres de libertés » de demain ainsi qu'une charte européenne. « Laïcidad » est un projet porté par l'asbl Go Laïcité et soutenu principalement par la Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML), la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML), le Centre d'Action Laïque et ses régionales.

EUROPEAN HUMANIST YOUTH DAYS

Du 2 au 5 août 2013, près de 150 jeunes européens se sont rassemblés sur le campus du Solbosch, à l'ULB, pour participer aux conférences et aux ateliers organisés dans le cadre des Journées de la jeunesse humaniste européenne. Cette journée était l'occasion de donner la parole aux jeunes sur des questions liées aux droits de l'Homme dans le monde, selon une approche tout à fait libre-exaministe. Le 4 août, sur la place de la Monnaie, à Bruxelles, les participants ont organisé un « freeze- protest » pour dénoncer les violations des droits de l'Homme en Europe.

DÉFENDRE LA LAÏCITÉ EN EUROPE

Le Centre d'Action Laïque a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la Fédération

Humaniste Européenne, en particulier auprès des institutions européennes. Il a aussi continué à prendre part aux travaux de la plateforme du Parlement européen pour la laïcité en politique. Cette plateforme réunit des parlementaires de différents pays et de différents groupes, ainsi que des organisations laïques et religieuses progressistes qui défendent la laïcité politique. En 2013, la plateforme s'est penchée sur les droits de femmes, la liberté de religions et de croyances dans les politiques extérieures de l'Union européenne et sur l'application de la directive de non-discrimination dans le domaine de l'emploi en Allemagne. Le CAL est également membre de l'Advisory Board de cette plateforme, ce qui lui permet de conseiller, d'alerter et d'échanger des informations sur des sujets qui se heurteraient aux courants religieux conservateurs.

Le CAL a étroitement collaboré à l'élaboration des lignes directrices sur la liberté de religions et de croyances du service européen d'action extérieure de la Commission européenne, à l'attention de ses délégations hors UE. Il a évidemment souligné la nécessité d'adopter une approche laïque et équilibrée. Une alliance progressiste a réussi à faire rejeter les amendements les plus conservateurs. Le CAL a profité de ces discussions pour rappeler la nécessité de décriminaliser le blasphème dans les pays européens concernés.

EN AMÉRIQUE LATINE

En Amérique latine, le CAL entretient des liens étroits avec les mouvements laïques. Il a notamment soutenu la création d'instituts laïques d'études contemporaines (ILEC) en Équateur, Argentine, Chili, Guatemala, Pérou, Uruguay et Colombie. Le 10^e séminaire latino-américain sur la laïcité, organisé pour la 3^e fois par la Fédération des instituts laïques américains (FILA) s'est tenu, au Chili, en novembre 2013.

INTERVENTIONS DANS LES MÉDIAS

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, des émissions de télévision ou de radio, interpellation des responsables politiques et nombreux reportages de Canal CAL.

9-10 janvier

Le communiqué de presse du CAL réagissant à la création du *Fons Pereos* par la Reine Fabiola est largement cité dans la presse, sur le site du *Soir* : « Fondation Fabiola : « L'argent souverain doit revenir au peuple » par Gil Durand, dans *Le Point* : « Belgique : comment la reine Fabiola veut échapper à l'impôt »



par Alain Franco et Pierre Galand, président du CAL, est interviewé dans *Matin Première* sur *La Première RTBF*.

14 janvier

En plein débat sur le « mariage pour tous », le quotidien français *Libération* publie une tribune de Pierre Galand, président du CAL et de la FHE, intitulée « Liberté, égalité, homoparentalité ».

16 Janvier

Pierre-Arnaud Perrouy, directeur de la Cellule Europe et International (CEI) du CAL, est interviewé par Pascal Martin dans l'article du *Soir* intitulé « Strasbourg fixe les limites de la foi ».

28 janvier

« La laïcité marque des points », un article de Pascal Martin dans *Le Soir*.

30 janvier

« Libération conditionnelle : le durcissement suit son petit bonhomme de chemin, malgré les critiques », Jean-Claude Matgen fait largement écho au communiqué de presse du CAL dans *La Libre Belgique*.

11 février

Interview de Pierre Galand au JP de 13h00 de *Bel RTL* au sujet du choix d'un nouveau pape.

13 février

Pierre Galand est interviewé sur « L'héritage de Benoît XVI » pour *Euronews* et également dans *Le Soir* :

« Un pape qui aurait l'idée qu'il faut changer quelque chose ? J'en doute ».

17 février

Pierre Galand était invité au débat de « Mise au point » sur *La Une RTBF* sur le thème : « Un pape pour tous ? ».

27 février

Suite au décès de Stéphane Hessel, Pierre Galand évoque celui-ci pour *La Première RTBF* dans « Face à l'Info » et sur *Radio Campus*.

Pierre Galand a également donné son opinion sur le choix d'un nouveau pape dans *Moustique*.

28 février

« Stéphane Hessel, une vie infatigable de résistances », évocation et hommages dont celui de Pierre Galand dans *Le Soir*.

Mars

« Encore un pas plus loin ? » par Benoît Van der Meerschen, directeur de la Cellule Etudes et Stratégie (CES) du CAL, dans le dossier « Enseignement, une liberté à réinterroger » de *La Revue Nouvelle*.

13 mars

Yves Kengen est intervenu dans l'édition spéciale du JP de 19h30 sur *La Une RTBF* à l'occasion de l'élection du pape François.

14 mars

L'Avenir fait écho au communiqué de presse du CAL

sous le titre : « Centre d'Action Laïque : « Le barnum entourant l'élection du pape est agaçant ».

« J'ai envie de lui dire : bonne chance ! » réagit Pierre Galand dans *La Libre Belgique*.

« L'accueil des autres courants. Pierre Galand : « Bonne chance! » dans *Le Soir*.

Pierre Galand est également intervenu sur *La Première RTBF* ainsi que Yves Kengen sur *Bel RTL*.

17 mars

« Le pape François, un choix machiavélique », une interview de Pierre Galand par Antoine Clevers dans *La Dernière Heure*.

Éliane Deproost, secrétaire générale du CAL, est invitée au débat de « Mise au point » à ce sujet sur *La Une RTBF*.

18 mars

« Messe papale ce mardi: une délégation belge «démessurée» pour le CAL » sur *RTBF Info*.

Intervention de Pierre Galand au JT de 13h00 de *La Une RTBF* ainsi que sur *Bel RTL* à ce sujet.

19-20 mars

« Une expo sur les jeunes délinquants américains à Charleroi » un article de Christine Borowiak et Daniel Barbieux sur *RTBF Info* au sujet de l'exposition « Juvenile in justice » du CAL Charleroi. Et aussi : « Une exposition « mineure enfermée » dans *L'Avenir*.

23 mars

« Du réflexe au droit de l'homme », un article dans

Marianne (édition belge) avec notamment des propos de Pierre Galand.

« Pierre Galand réélu président du CAL », la dépêche *Belga* reprise sur les sites *7sur7.be*, *Levif.be*, *RTL.be*, *LaLibre.be*.

25 mars

« Les libertés au cœur du Festival Escales », un article de Laurence Dumonceau dans *La Libre Belgique* sur le festival philo de Laïcité Brabant wallon.

« Galand réélu à la tête du CAL » - en bref dans *Le Soir*.

31 mars

« Quelle place pour les religions aujourd'hui? » le débat de « Controverse » sur *RTL TVi* avec la participation de Pierre Galand.

19 avril

« Le cours de religion, un dogme à préserver? », une carte blanche de Pierre Galand dans *Le Soir*.

21 avril

« Les religions contre les droits de l'Homme ? » dans l'émission « Et dieu dans tout ça ? » sur *La Première RTBF* avec la participation de Pierre-Arnaud Perrouy, directeur de la CEI du CAL.

24 avril

« Faut-il instaurer un cours de morale neutre? », le dossier « L'enseignement en question(s) » de Pierre Bouillon dans *Le Soir* avec une interview de Pierre Galand, intitulée : « Il faut être impartial, pas neutre ».



European Humanist Federation
Building a Secular Europe for All



Juin

La revue Prof propose un dossier « Religion et morale ou philosophie ? » avec notamment une interview de Benoît Van Der Meerschen, directeur de la CES du CAL, sous le titre : « Un cours commun de philosophie ? »

3 Juillet

« Face à l’info » sur *La Première RTBF* propose une émission spéciale à l’occasion de l’abdication d’Albert II avec notamment des interventions de Pierre Galand.

5 juillet

« Annexes psychiatriques : dix ans d’extrême urgence », une prise de position collective, dont Pierre Galand est signataire, dans *La Libre Belgique*.

15 juillet

Éliane Deproost est interviewée pour une séquence du JP de 19h30 de *La Une RTBF* au sujet de « Protocole et préséance du 21 juillet ».

20-21 juillet

Le Soir propose une liste de « 100 Belges que le Roi Philippe devrait nécessairement rencontrer pour façonner l’avenir du pays », dans ce cadre, figure un court portrait de Pierre Galand.

26 juillet

« Un droit qu’on ne peut exercer n’existe pas », Frédéric Soumois fait écho à la dernière publication du CAL sur l’avortement dans *Le Soir*.

2 août

Interview de Sophie Rohonyi, chargée de mission à la CES du CAL, au JT de 18h de *Télé Bruxelles* suite à l’organisation des « European Humanist Youth Days » à Bruxelles.

« Une centaine de jeunes rassemblés à l’ULB pour débattre de l’avenir de l’Europe », la dépêche *Belga* sur *RTL Info*.

4 août

« Une centaine de jeunes humanistes mènent une action sur la place de la Monnaie », une dépêche *Belga* dans *L’Avenir*.

5 août

« Manifestation place de la Monnaie dans le cadre des Journées de la jeunesse humaniste » par Patrick Dath-Delcambe dans *La Libre Belgique*.

« Reportage sur les premières journées européennes laïques en faveur des droits de l’homme », par Sarah Frères dans *Le Soir*.

7 septembre

« La laïcité s’invite chez Solidaris », dans *La Libre Belgique*, Christian Laporte commente la participation du CAL à la « Fête des Solidarités ». Le quotidien propose également les interviews croisées de Pierre Galand, président du CAL, et Charles Delhez, jésuite, pour sa rubrique « Ripostes » : « La laïcité, mal aimée en Belgique? ».

17 septembre

« Relevons le défi de l’enseignement solidaire ! », une opinion signée Pierre Galand sur *RTBF Info*.

18-19 septembre

« Des festivaliers sensibilisés à la drogue et à l’alcool » par Laurence Brasseur dans *La Libre Belgique* (Namur-Luxembourg).

« Province: les festivaliers conscients des effets de la drogue » dans *Sud Info*.

20 septembre

« Informer sur les drogues et l’alcool dans les festivals » par Jean-Luc Bodeux dans *Le Soir* (Namur Luxembourg).

22 septembre

« Faut-il accueillir plus de demandeurs d’asile en Belgique ? », une interview de Mathieu Bietlot, coordinateur politique à Bruxelles Laïque pour la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique*.
« Accueil des réfugiés: 15 ans après Séмира Adamu, la situation se dégrade » sur *RTBF Info*.

23 septembre

« La première parade Fieris Féeries » par Vincent Arena dans *La Meuse*.

24 septembre

« Fieris Féeries: spectacle de rue avec 650 participants le 5 octobre à Seraing », une dépêche *Belga* dans *L’Avenir*.

26 septembre

« Une salle polycultes pour le bien-vivre ensemble » par Jean-Claude Fonck dans *L’Avenir*.

28 septembre

« Vers une pénurie des médecins pratiquant l’avortement: «La majorité a 50 ans et plus» », une interview du docteur Dominique Roynet sur *RTL Info* dans lequel il est fait référence à la brochure *Droit à l’avortement, l’état des lieux 2013*, publiée par le CAL.

4 octobre

« Sortons les Afghans du «No man’s land» actuel », une carte blanche d’un collectif de signataires dont Fabrice Van Reyment, directeur de Bruxelles Laïque dans *Le Soir*.

6 octobre

Reportage sur la Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions organisée à Fès, pour l’éducation les sciences et la culture dans l’émission « Religions du monde » sur *RFI* avec en conclusion de la 2^e partie d’émission, une interview de Jean De Brueker, secrétaire général adjoint du CAL.

10 octobre

L’émission « Le Monde est un Village » sur *La Première RTBF* était consacrée à l’édition 2013 du Festival des Libertés organisé par Bruxelles Laïque avec comme invités Mathieu Bietlot et Fabrice Van Reyment.



13 octobre

Des propos de Pierre Galand sont mentionnés dans l'article « La laïcité à l'étranger » d'Agnès Gruda et Richard Hétu pour *La Presse – Québec*.

15 octobre

« Du Net à la rue, l'engagement en débat » par Sophie Lebrun dans *La Libre Belgique* au sujet de l'édition 2013 du Festival des Libertés.

22 octobre

Interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg au JP de 8h00 sur *La Première RTBF* au sujet des cérémonies laïques.

30 octobre

« *Un de nous*, l'initiative citoyenne pro-vie qui sème le trouble », un article de Francesca Spinelli pour *Myeurop.info* avec une interview de Pierre-Arnaud Perrouty.

31 octobre

« Les cérémonies laïques oubliées », par Laurence Brasseur dans *La Dernière Heure*.

1^{er} novembre

« Laïcité : recherche salles pour funérailles », un reportage de *TV Lux* avec une interview de Marie-Ange Cornet.

4 novembre

« Des funérailles laïques plus dignes » dans *Le Soir* éd. *Namur/Luxembourg* et « Des lieux publics gratuits pour les adieux aux défunts » dans *Le Soir*.

6 novembre

« La laïcité cherche sa voie à Kinshasa », un reportage de Patrice Leprince au sujet de la Maison de la laïcité de Kinshasa dans *Le Soir*.

22 novembre

Dans son article « Réformer la prison, adapter les peines » pour *La Libre Belgique*, Jean-Claude Matgen cite largement Anne Fivé, juriste du CAL, qui introduisait les États généraux sur la prison au Parlement fédéral.

27 novembre

« L'opposition « totale » de l'école publique au plan Antoine-Nollet » par Pierre Bouillon dans *Le Soir*. Sur le même sujet « Le monde laïque dénonce le financement des nouvelles places » par Stéphanie Bocart dans *La Libre Belgique*.

Interview de Pierre Galand au JP de 19h30 sur *La Une RTBF* suite au vote en commission du Sénat de la proposition de loi visant à étendre le cadre légal autorisant l'euthanasie, dans certaines conditions, aux mineurs d'âge.

29 novembre

« Le gouvernement francophone s'attaque de front au Pacte scolaire », *L'Avenir* fait écho à la réaction du Centre d'Étude et de Défense de l'École Publique (CEDEP) suite à l'accord intervenu au sein du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à propos du financement de nouveaux bâtiments scolaires.

30 novembre

Frédéric Soumois y fait également écho dans *Le Soir* : « CEDEP : « attaque de front contre le pacte scolaire ».

6 décembre

Pierre Galand était l'un des invités de « *Matin Première* » sur la *Première RTBF* pour une émission spéciale consacrée au décès de Nelson Mandela.

10 décembre

Intervention en direct de Pierre Galand dans l'édition spéciale de la *RTBF* à l'occasion des funérailles de Nelson Mandela.

11 décembre

« La Cité Miroir à Liège accueillera ses premiers événements culturels en janvier » par Michel Gretry sur *RTBF Info*.

12 décembre

« La Cité Miroir, nouveau lieu chargé de symboles » par Benjamin Hermann dans *L'Avenir*, « La Sauvenière devient Mnema » dans *Le Soir – éd. Liège* et « La « Cité Miroir » ouvrira en janvier » par Camille Lévêque dans *La Meuse*.

13-15 décembre

« Un cri pour la dignité sous nos yeux », une prise de position signée notamment par Pierre Galand dans *La Libre Belgique*.

16 décembre

Sur *Lalibre.be*, droit de réponse du Conseil Central Laïque (CCL) suite à l'opinion d'Hilde Kieboom, responsable pour la Communauté de Sant'Egidio au Benelux, publiée dans *La Libre Belgique* sous le titre : « Qui donc arrêtera le train de l'euthanasie ? »

23 décembre

« Jésus, reviens parmi les tiens! », une carte blanche de Pierre Galand, dans *Le Soir*.

« La force d'inertie des idées conservatrices est parfois surprenante. Dans nos sociétés, qu'on a pu croire un jour libérées du joug de l'héritage judéo-chrétien, la fascination de certains pour l'interdiction généralisée là où d'autres plaident pour la liberté encadrée laisse pantois. L'arc-boutement sur des principes dont l'anachronisme est démontré, comme si le statu quo constituait un refuge rassurant en période de crise, pose question. Plus étonnant encore est le panurgisme que parviennent à susciter quelques leaders exaltés, non pas pour défendre le pouvoir d'achat des moins nantis ou la sauvegarde des retraites ou de la sécurité sociale, mais pour refuser à des citoyens le droit de vivre selon leurs convictions. Pour qui se prennent-ils ? »

ESPACE DE LIBERTÉS

Le magazine *Espace de Libertés* constitue l'un des principaux supports média du mouvement laïque, tiré à 4000 exemplaires. L'année écoulée fut un jalon dans l'histoire du mensuel. Après des mois de réflexion, le magazine a fait peau neuve : nouveau format, nouvelle maquette, nouveau logo, nouveau graphisme, nouvelles rubriques, introduction de dessins pour illustrer les dossiers thématiques, il s'agit de la dessinatrice Dominique Goblet, bien connue pour ses travaux dans la BD d'avant-garde, de son compère Kai Pfeiffer et, en alternance, de l'artiste nivelloise Stéphanie Pareit.

Une autre génération d'auteurs s'est également imposée dans ses pages, pour un contenu revenant à l'essentiel : les préoccupations de la laïcité en général et du CAL en particulier. Avec 84 pages, *Espace* se profile désormais comme un « mook », à mi-chemin entre le livre (book) et le magazine. Plus que jamais, il se veut le reflet le plus fidèle possible de l'éventail des sujets qui préoccupent, ou peuvent préoccuper, le mouvement laïque. C'est ainsi qu'en 2013, une large place fut consacrée aux printemps arabes ainsi qu'aux questions éthiques qui ont agité la vie parlementaire belge et européenne.

Au cours de l'année, le magazine a proposé les dossiers thématiques suivants :

- Janvier :** « A l'aide, au développement », sur la coopération au développement.
- Février :** « To be or not tabou », sur les tabous de notre société.
- Mars :** « Apprendre le sexe à l'école », sur l'éducation sexuelle, reproductive et affective à l'école.
- Avril :** « Le point inter G », sur les questions intergénérationnelles.
- Mai :** « Avanti populismo ! », sur la montée des populismes en Europe.
- Juin :** « L'Europe sera laïque ou ... », sur les dossiers impliquant la laïcité dans les instances européennes.
- Septembre :** « Citoyenneté : quand la société décide », sur le concept de citoyenneté et ses déclinaisons.
- Octobre :** « Que reste-t-il de nos valeurs ? », sur les valeurs laïques et la façon dont elles sont défendues.
- Novembre :** « Services publics, la croisée des chemins », sur l'avenir des services publics dans une société marchandisée.
- Décembre :** « Pauvreté : l'heure de la colère », sur l'état de la pauvreté et les solutions pour en sortir.

UNE PALETTE DE PUBLICATIONS RÉGIONALES

Bruxelles Laïque Echos (Blé) : outil de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débat sur des thématiques sociétales liées aux enjeux de la défense de la laïcité dont le tirage varie entre 4000 et 6000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Echos de Picardie est le magazine d'information trimestriel de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société. Il est le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend un agenda des activités des associations fédérées et des différents secteurs de la régionale ainsi que des articles de réflexion. Tirage à 1500 exemplaires. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif. Parmi les thèmes traités cette année : les femmes, les nouvelles solidarités,...

Salut et Fraternité se veut le reflet de l'opinion des laïques en Province de Liège. Outre les questions de société traitées à travers dossiers et cartes blanches, les numéros parus en 2013 avaient pour thème : la lutte contre l'homophobie, le bonheur, la réinvention d'un territoire et les cours philosophiques à l'école.

5500 exemplaires diffusés.

Le CALepin, bulletin de liaison de la régionale du Brabant wallon. Il comporte plusieurs niveaux d'information et de lecture : général, communautaire, régional, associatif et une partie « info-services » qui reprend, entre autres, des informations récurrentes.

Des valeurs, des faits, des actions, des préoccupations défendues par la laïcité, à l'initiative du CAL communautaire ou des régionales (en particulier du Brabant wallon) et du monde associatif, constituent le fil rouge de cette publication, tirée à 3700 exemplaires et destinée aux affiliés des associations laïques en Brabant wallon et aux personnes qui en font la demande.

PASSERELLES, UN PONT VERS LE MOUVEMENT

De bimestriel distribué gratuitement aux responsables et permanents des associations laïques communautaires, régionales et locales affiliées au CAL ou à ses régionales, Passerelles est devenu newsletter mensuelle (voire bimensuelle en fonction du foisonnement d'activités). Passerelles a poursuivi son rôle de relais de l'information interne au mouvement laïque sur les campagnes, les actions et les projets, les décisions de politique générale du CA et du Bureau du CAL, les prises de position, les dossiers et thématiques en relation avec les activités



et préoccupations laïques ... Les dossiers 2013 ont été consacrés à Henri La Fontaine, à l'Assemblée générale du CAL, aux enjeux laïques en Tunisie et en Roumanie, à la Fête des Solidarités, aux campagnes « les discours populistes, ennemis des libertés » et aux « valeurs laïques » ainsi qu'à la journée mondiale des migrants.

PHILÉAS & AUTOBULE

Coédition de la régionale du Brabant wallon et de l'ASBL Entre-Vues, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule*, est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est l'unique revue libre-exaministe permettant de diffuser les valeurs laïques aux jeunes. Un dossier pédagogique invite l'instituteur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il aide l'enseignant à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement

des enfants et la matière enseignée. Ce dossier est désormais uniquement accessible aux abonnés via le site internet www.phileasetautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Le nombre d'abonnés est de 2790 en 2013. 739 numéros ont été vendus séparément.

Suite à une enquête réalisée en 2012, la maquette de la revue a été modifiée courant 2013 pour mieux atteindre l'objectif philosophique et être plus en phase avec le public-cible. Le dossier a également subi quelques modifications afin d'offrir un meilleur accompagnement aux enseignants qui désirent mener des ateliers de philosophie en classe.

Le site internet www.phileasetautobule.be, est la vitrine de la revue. Il permet de feuilleter un numéro, de télécharger les dossiers pédagogiques, de s'abonner en ligne ou encore de découvrir les actualités liées à la revue. 28.588 visites en 2013. 1375 dossiers pédagogiques ont été téléchargés cette année. La présentation du site a été revue : des bibliographies par thème ainsi qu'un index des thématiques ont été ajoutés.

Une opération spéciale de diffusion de la revue a eu lieu dans quinze librairies du pays ainsi qu'une diffusion de l'affiche « Être amis pour quoi faire ? » dans 1669 écoles primaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, lors de la rentrée de septembre.

Les animations *Philéas & Autobule* sont des ateliers de philosophie pour les 8-13 ans. À partir d'un texte, d'un jeu ou d'une affiche issus de la revue, l'animatrice amène les enfants à se questionner, à formuler des hypothèses, à clarifier leurs pensées, à les confronter...

LAICITE.BE

Lancé en octobre 2011, notre site connaît un succès croissant en tant que point de rendez-vous incontournable de la laïcité belge.

Quelques chiffres comparatifs illustrent bien cette progression constante. En mai 2012, 4.824 visiteurs uniques avaient surfé sur le site internet du CAL, notre meilleur taux de fréquentation alors, un taux qui s'était stabilisé ensuite à quelque 4.000 visites par mois.

En 2013, cette moyenne mensuelle a bondi à plus de 6.350 visiteurs différents, avec un pic de 8.304 en mars 2013, pour un plus bas estival bien normal et cependant remarquable de 4.271 au mois d'août et 4.412 en juillet.

En audience annuelle cumulée, ce sont 76.241 visiteurs qui ont fréquenté notre site l'an dernier, y ont totalisé 129.004 visites et ont visionné plus de 476.000 pages. La plupart de ces visiteurs sont belges, bien sûr, quoique l'actualité et l'universalité des questions de laïcité traitées nous amènent bon nombre d'internautes étrangers, français principalement. En nombre

de pages visitées depuis d'autres pays visiteurs, cela donne le trio de tête suivant : France 5%, Allemagne 3% et, remarquablement, Ukraine 1%. Viennent ensuite l'Italie, la Fédération de Russie et la Suède. À souligner, la durée moyenne annuelle de ces 129.000 visites : quatre minutes, une belle performance sur Internet où tout va si vite. Et un temps de lecture qui témoigne de l'attention accordée aux sujets d'actualité que nous développons en ligne. Autre indice d'intérêt, plus de 60 % de nos visiteurs ajoutent Laicite.be à leurs favoris.

La présence du CAL en ligne se marque aussi sur les incontournables réseaux sociaux Facebook et Twitter (en connexion avec nos sites).

« LIBERTÉ J'ÉCRIS TON NOM » : UN ESPACE D'ÉCRITURE

Le CAL et les éditions Espace de Libertés poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, favoriser la réflexion personnelle et renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès d'un public le plus large possible.

Cette année, le CAL a poursuivi la redynamisation de sa collection « Liberté j'écris ton nom », et s'est à nouveau montré plus sélectif quant aux sujets, aux auteurs et à la mise en phase des parutions avec les thèmes des



campagnes 2012 et 2013 d'éducation permanente.

Deux nouveaux titres sont venus enrichir la collection :

- Dans le prolongement de la campagne « immédiat.org » : *Du pigeon voyageur à Twitter. Histoires matérielles du journalisme*, par Vinciane Colson, Juliette de Maeyer et Florence Le Cram, qui donne à voir la matérialité du métier de journaliste en perpétuel renouvellement au travers d'histoires concrètes de la production de l'information. Ce titre est sorti de presse pour la Foire du livre de Bruxelles 2013.
- Dans le cadre de la campagne « Les discours populistes, ennemis des libertés », *La tentation populiste. Cinq démocraties européennes sous tension*, par Christophe Sente et Jean Sloover, qui se penche sur le spectre du populisme par une mise en perspective historique de la notion et un dialogue avec des intellectuels français, italien, grec, hollandais et britannique. Ce titre a été publié pour la soirée de lancement de la campagne sur les discours populistes.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- la présentation générale des éditions dans les catalogues 2013 et 2013-2014 des éditions Espace de Libertés, sur le site Internet du mouvement laïque www.laicite.be, par la présentation des nouvelles parutions dans les périodiques du mouvement (*Éduquer*, *Triologue*, *De Toit à Toit*, *Aide-Mémoire*,

Esprit Libre, ...) et la newsletter interne du CAL communautaire [Passerelles]

- la réalisation de trois capsules vidéo sur base d'interviews des auteurs de la collection « Liberté j'écris ton nom » publiés en 2013, à savoir Juliette De Maeyer, Florence Le Cam, Christophe Sente et Jean Sloover, mises en ligne sur Youtube via Canal CAL
- la caravane d'auteurs de la collection « Liberté j'écris ton nom » avec des conférences-débats
- la tenue d'un stand et l'organisation de conférences-débats à la Foire du Livre de Bruxelles
- des dépôts ponctuels de livres à l'occasion d'événements organisés par des associations internes et externes au mouvement.

CANAL CAL

Donner une seconde vie aux activités du mouvement grâce à internet et à la vidéo, tel était l'objectif de la Web TV du Centre d'Action Laïque, Canal CAL, lancée il y a trois ans. Ce nouveau média a incontestablement permis de mieux faire connaître le CAL sur la toile : une centaine de vidéos ont été mises en ligne qui totalisent 91.000 vues et rassemblent une centaine d'abonnés.

Du Festival des Solidarités en passant par celui des Libertés, de la commémoration d'Allende à la « boîte à KDO » de la Fabrique de Soi, Canal CAL a trouvé son rythme et a baladé sa caméra dans toute la communauté française afin de présenter aux

internauts des rendez-vous majeurs proposés par le mouvement laïque. Cet été, Canal CAL s'est rendu dans les Pyrénées pour y filmer le projet « Laïcidad », voyage d'échanges et de rencontres des adolescents venus de France et de Belgique. Plus d'un millier de personnes ont visionné ce film qui servira de support promotionnel pour la seconde édition.

Autre champ de couverture, les prises de positions du Centre d'Action Laïque. En 2013, le sujet sur l'euthanasie a fait la une en Commission du Sénat. Canal CAL a pris le temps de faire le point sur cette thématique complexe. Dans le monde, Canal CAL a posé ses caméras en Roumanie et en Tunisie pour mieux cerner le défi de la laïcité.

Les reportages diffusés sur la WebTV se sont, après trois ans, à la fois diversifiés et internationalisés. Canal CAL est désormais vu en Belgique (38%), en France (32%), en Tunisie (9,1%) et au Maroc (3%).

REPORTAGES TÉLÉ

Par ses reportages sur les sujets d'actualité du mouvement laïque, le Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV) fait partie intégrante de la stratégie de communication du mouvement laïque. En 2013, le CLAV a réalisé plusieurs entretiens avec Elisabeth Roudinesco, Odon Valet et Alain Filkielkraut, Frédéric Lenoir, Bernard Stiegler et Frédérique Mawet menés

par l'essayiste Jean Cornil et destinés à l'émission concédée « La Pensée et les Hommes ». Le CLAV a aussi réalisé deux films coproduits par le CAL : « Voyage au cœur de l'EVRAS » et « Populisme ».

Canal CAL a également réalisé « Al Karama, la révolution de la dignité » en Tunisie pour l'émission « La Pensée et les Hommes ».

CENTRE DE RÉFÉRENCE DOCUMENTAIRE

Le centre de documentation du CAL : la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



”

Liberté de
conscience et égalité
des droits

”



SÉPARATION ÉGLISES/ÉTAT

La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance toujours plus accrue du mouvement laïque pour défendre ce principe démocratique fondamental qu'est la séparation entre les Eglises et l'Etat, autrement dit, la séparation entre la religion et le politique.

L'impartialité de l'État, basée sur ce principe de séparation des Églises et de l'État, vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Toutes les convictions religieuses ou philosophiques ont droit de cité, mais aucune ne peut prendre l'ascendance sur les autres dans l'organisation de la société. L'impartialité des autorités publiques repose sur la construction d'une sphère publique commune neutre, en dehors du champ d'influence des religions ou des philosophies.

On sait qu'aujourd'hui le législateur n'a toujours pas adopté de lois et décrets qui fixent clairement les limitations en matière d'extériorisation de la liberté de religion ou de conviction, admises par lui, dans le respect des droits fondamentaux et en particulier des libertés et droits d'autrui.

Durant l'année 2013, le Centre d'Action Laïque et son homologue DeMens.nu ont, dans ce contexte, poursuivi les rencontres avec la ministre de la Justice, des membres des Exécutifs et des mandataires politiques mais ont aussi envoyé des courriers pour les sensibiliser à la nécessité de déposer, tant au niveau fédéral que des entités fédérées, des textes législatifs déclinant le principe de séparation du religieux et du politique. Cependant, malgré tout l'intérêt que les politiques peuvent porter à ce dossier, le contexte institutionnel et budgétaire actuel de la Belgique a freiné la prise d'initiatives parlementaires, excepté quelques propositions émanant de partis de l'opposition.

Par ailleurs, les élections étant programmées le 25 mai 2014, le CAL et son homologue ont largement diffusé leurs memoranda, mettant l'accent sur les enjeux qui sont fondamentaux pour la laïcité. La séparation entre le religieux et le politique constitue la pierre angulaire de ses revendications. Le CAL a eu l'occasion de rappeler ce principe dans le cadre d'une formation des Imams de Belgique organisée par l'Exécutif des musulmans de Belgique dont le thème était la contribution des cultes et des philosophies au vivre-ensemble.

Le CAL a aussi poursuivi son action de sensibilisation sur ce thème en affirmant la nécessaire neutralité totale de la fonction publique et de l'enseignement obligatoire. Il a pris position dans les médias pour dénoncer le déplacement massif, en plein conclave budgétaire, d'une délégation belge lors de la canonisation du père Damien. Il a également rappelé son attachement à l'impartialité de l'État à l'occasion d'un débat, en Commission de l'Intérieur de la Chambre, sur le port de signes convictionnels.

Le CAL a continué à diffuser les brochures didactiques qui traduisent en langage simple et direct les positions prises par le CAL en matière d'extériorisation des signes et pratiques liés à l'appartenance convictionnelle.

Des démarches ont été entreprises auprès du cabinet du Premier ministre pour tenter de faire modifier les modalités d'organisation des cérémonies d'hommage national. À défaut de résultats concrets, ces contacts seront poursuivis.

Le CAL a répondu à plusieurs sollicitations notamment à une conférence sur les « accommodements raisonnables » organisée par le CAL de la province de Liège et à une participation à un groupe de travail mis sur pied par le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI) concernant les questions concrètes d'extériorisation de l'appartenance convictionnelle. Le CAL a également contribué à la réflexion collective initiée par le Parti Socialiste sur le thème « Quelle place pour la laïcité dans les démocraties modernes ? » et a été invité à collaborer aux États généraux internationaux sur la laïcité qui se sont déroulés, fin 2013, à Perpignan et qui ont abouti à l'adoption d'une charte universelle de la laïcité.

Depuis deux ans, le CAL Charleroi organise un cycle de conférences sur le retour du religieux. Un retour des cléricismes et prosélytismes qui capte la sphère publique à des fins religieuses. Cette année, les conférences ont décrypté les religions et les convictions reconnues par le pouvoir public belge et ont soulevé les enjeux et les défis autour de la problématique de séparation entre le spirituel et le temporel. Onze conférences ont été organisées avec notamment comme intervenants : Caroline Sägesser, Jean-Pol Hecq, Anne Morelli, Thomas Gergely, Jacques Rifflet,...

LAÏCITÉ FALSIFIÉE

Invité par la régionale de Bruxelles Laïque, Jean Baubérot est venu expliquer ce qu'il entendait par « laïcité falsifiée », titre de son dernier ouvrage. Il a exposé les

principaux points d'instrumentalisation de la « nouvelle laïcité » d'un point de vue historique et sociologique et clarifié les notions d'espace public, de sphère privée, d'exigence de neutralité qui s'impose à la puissance publique. Le conférencier a insisté sur la nécessité d'une culture laïque largement partagée, qui permette un vivre-ensemble harmonieux entre personnes de convictions différentes, mais sachant s'en distancier.

POUR UN FINANCEMENT PUBLIC DES CONVICTIONS JUSTE ET ÉQUILIBRÉ

Si l'État finance les organisations confessionnelles et non confessionnelles qu'il reconnaît, ce financement doit répondre aux critères d'équité et de transparence. Le système belge de reconnaissance et de financement public des convictions est actuellement empirique, arbitraire, non transparent et ne repose sur aucun cadre légal fixant des critères objectifs préétablis.

Au niveau de l'État fédéral, les projets de réforme avancés au cours des dernières années par deux commissions d'experts successives n'ont, jusqu'à présent, débouché sur aucune initiative législative ni de l'Exécutif ni du Parlement fédéral. Pour rappel, le CCL a très fortement critiqué certains aspects des propositions faites par les experts.

L'année 2013 a permis au CAL, en concertation avec son homologue De Mens.nu, d'affiner et d'extérioriser



leurs revendications pour une réforme en profondeur au niveau fédéral. Ces revendications ont été insérées dans les memoranda élaborés en vue des élections 2014. Par ailleurs, le CAL a contribué à la réflexion collective du PS sur le thème « Faut-il réorganiser le financement public des cultes et des philosophies non confessionnelles? »

Même si l'on sait qu'en 2013, au plan fédéral, le dossier n'a pas connu de développements politiques particuliers, il convient, bien entendu, de rester très attentif à son évolution possible en 2014.

Lors de sa rencontre avec le ministre wallon en charge des pouvoirs locaux, le CAL lui a remis un avis circonstancié sur les propositions de réforme du financement public des convictions avancées par la Région. Le CAL a rappelé qu'il était essentiel, par respect aux principes d'égalité et de non-discrimination, d'établir des critères objectifs de financement, de tenir compte des moyens financiers immobiliers et mobiliers dont disposent les différentes convictions et de rationaliser la structure organique des cultes, notamment en modifiant les modalités de reconnaissance, par l'autorité publique, des circonscriptions territoriales des cultes reconnus afin de tenir compte des nouvelles unités pastorales catholiques, en réduisant le nombre d'établissements de droit public soit en modifiant l'affectation cultuelle des églises désertes, soit en donnant aux temples une affectation pluraliste.

Il a aussi été demandé, dans le cadre de la réforme envisagée, d'introduire des dispositions décrétales en faveur des structures laïques au niveau communal afin de prendre en compte la réalité sociologique du paysage laïque wallon. Et enfin, le CAL a demandé que chaque commune (ou groupement de communes) puisse identifier un lieu destiné à rendre des hommages civils lors d'événements ou accidents de plus grande ampleur mais aussi de pouvoir disposer, dans les grandes communes, d'un lieu neutre adapté pour l'organisation de cérémonies laïques accueillant un large public.

À cet égard, le CAL a appuyé la résolution déposée par des députés wallons visant à inciter les communes à mettre à disposition des lieux publics pour l'organisation de cérémonies laïques ou civiles.

LES CÉRÉMONIES LAÏQUES

La régionale du Luxembourg a interpellé les différents collèges des communes de la province afin que celles-ci mettent à la disposition des familles laïques, une salle communale adaptable et gratuite pour l'organisation de funérailles civiles et laïques ou qu'elles prennent en charge la location d'une telle salle sur leur territoire, et ce, au nom de l'égalité de traitement entre les cultes et convictions. Les demandes de funérailles laïques n'ont cessé d'augmenter en Province du Luxembourg : 10 en 2011, 20 en 2012 et 27 en 2013. 30 communes ont

accepté de mettre une salle à disposition, 9 ont refusé renvoyant parfois vers le privé, 4 n'ont pas encore répondu ou cherchent une solution. Même si la revendication du CAL n'est pas encore totalement rencontrée, les solutions trouvées vont enfin offrir une alternative au cimetière ou au funérarium parfois exigü.

SUR UN PIED D'ÉGALITÉ... AU NIVEAU EUROPÉEN

Comme chaque année, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le CAL a participé à la rencontre du Parlement européen (Président et Vice-Président) avec les organisations non-confessionnelles. Cette année, la rencontre comprenait aussi les représentants des Églises et portait sur la manière de reconnecter les citoyens avec l'UE en prévision des élections européennes de 2014.

Le CAL a également participé à la rencontre annuelle entre les représentants des organisations philosophiques et non-confessionnelles et les représentants des institutions européennes, en présence de MM. Barroso, Surján et Van Rompuy (Commission, Parlement et Conseil). La rencontre a eu lieu à Bruxelles le 5 novembre 2013 sur le thème de la citoyenneté européenne et de la participation citoyenne dans la perspective des prochaines élections européennes.

Une délégation du CAL et de la FHE a été reçue par la représentation permanente de la Lituanie auprès de la

Belgique en septembre 2013 pour discuter de plusieurs points européens et nationaux : montée des mouvements populistes et extrémistes en Europe, liberté de la recherche, nouveaux projets de lois homophobes et contre l'avortement en Lituanie. Par contre, la Présidence irlandaise du Conseil de l'UE n'a pas donné suite à la demande de la FHE d'organiser une rencontre avec le gouvernement irlandais, malgré plusieurs échanges avec le cabinet et la représentation permanente. Cela est d'autant plus problématique que les représentants des Églises ont été reçus à Dublin au plus haut niveau. La FHE a publié un communiqué de presse pour dénoncer la situation et la députée européenne Sophie In 't Veld a écrit au président du Conseil Mr Van Rompuy pour dénoncer cette différence de traitement par le Conseil.

À cet égard, en 2011, la Fédération Humaniste Européenne avait déposé une plainte auprès du médiateur européen concernant le refus de la Commission européenne d'organiser avec elle un « séminaire de dialogue » sur le thème des conflits de droits. Ces rencontres étaient pourtant organisées depuis de nombreuses années avec les représentants des Églises. Le 25 janvier 2013, le médiateur européen a rendu une décision en faveur de la FHE en soulignant le cas de « mauvaise administration » et en imposant à la Commission de définir les conditions du dialogue qu'elle entretient avec les Églises et les organisations non-confessionnelles. La décision du Médiateur a été relayée dans les réseaux belges et européens du CAL et de la FHE.



” L'école dont
nous rêvons ”



*Les mots sont très
sympathiques,
ils gagnent à
être connus.*

Jules

ENSEIGNEMENT.

Depuis la naissance du mouvement laïque, l'éducation et l'enseignement sont au centre de ses préoccupations. Le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives soutiennent avec force l'école publique, celle qui permet l'émancipation et qui développe l'esprit critique et le seul cadre d'apprentissage garant du respect de l'émergence des singularités et des individualités dans un projet de vie collectif.

L'ÉCOLE DONT NOUS RÉVONS

Ces deux dernières années, le Centre d'Action Laïque a lancé deux campagnes d'éducation permanente sur l'enseignement et a poursuivi son investissement au sein du CEDEP (Centre d'Etude et de Défense de l'École Publique), constitué de douze associations, pour garantir une école réellement égalitaire, formatrice et citoyenne.

Notre enseignement est l'un des plus inégalitaires d'Europe. Les constats sont là, établis, vécus par les acteurs eux-mêmes de l'enseignement : les écarts entre écoles, les écarts selon l'appartenance sociale, le redoublement, la privatisation et l'explosion du soutien scolaire, l'orientation par choix négatifs, la pénurie d'enseignants, leur solitude, ... L'école, au contraire donc de ce à quoi nous avons droit, ne joue plus son rôle d'ascenseur social mais reproduit les inégalités de la société.

Dans ce cadre, il est urgent de s'interroger sur le poids négatif de la multiplication des réseaux : il existe aujourd'hui entre réseaux, pouvoirs organisateurs et écoles une concurrence âpre, exacerbée encore par le calcul du financement en fonction du nombre d'élèves. Cette dispersion des forces nuit à l'harmonie de l'ensemble et débouche sur une extraordinaire parcellisation des responsabilités entretenues aux frais de la collectivité! Bref, est-il indiqué de gouverner l'école d'aujourd'hui ou de demain avec des outils du passé ?

Il appartient donc au mouvement laïque d'anticiper en étant évidemment conscient du besoin grandissant d'écoles et en insistant sur la notion d'égalité bénéficiant à tous les élèves (pour leur accès à l'enseignement, à un enseignement de qualité pour tous,...)

Il faudra imaginer un nouveau projet scolaire recentré sur l'élève, porter haut et fort la nécessité de mixité sociale, de « déghettoisation », de lister concrètement les facteurs d'inégalité et y apporter des réponses adéquates et de formuler des propositions tant sociétales que scolaires.

Fin 2013, un conseil d'administration élargi du CAL s'est donc réuni durant un week-end résidentiel afin de bâtir les contours pédagogiques, sociaux et éthiques de l'école dont le mouvement laïque « rêve ». Ce temps de réflexion avec des intervenants de qualité tels que Alain Faure, Pascal Chardome, Nico Hirtt, José Luis Wolfs, Patrick Hullebroeck, Roland Lambeau et Maurice Cornil voulait être un temps de projection constructive dans l'avenir. L'ambition est de proposer un projet d'école qui permettra aux jeunes de trouver le chemin de l'émancipation, d'innover dans une société en grande difficulté. Suite à ces deux jours d'échanges, le CAL publiera en 2014, « un plan stratégique pour l'école ».

En outre, un cycle de quatre débats ayant pour thématique « l'enseignement » s'est déroulé cette année au Point Info Laïcité avec un représentant de chaque parti démocratique francophone. Ils ont débattu de la scolarité en IPPJ (en collaboration avec la LEEP), de l'intégration

de l'EVRAS à l'école, du genre à l'école (en collaboration avec la LEEP et les CEMEA) et d'une meilleure formation pour les enseignants.

COURS PHILOSOPHIQUES

Depuis 2010, une réflexion a été engagée suite à la proposition de tronc commun pour les cours philosophiques de la ministre de l'Enseignement Marie-Dominique Simonet. Le CAL et les 11 autres associations qui forment le CEDEP, demandent que la fréquentation des cours dits « philosophiques » (religions et morale laïque) ne soit plus rendue obligatoire et qu'un cours commun de philosophie, d'histoire des faits religieux et d'éducation à la citoyenneté active, de deux heures par semaine, soit créé depuis la 1^{re} primaire jusqu'à la fin du secondaire. Le nouveau cours commun s'adresserait à tous les élèves, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses et porterait sur ce qui unit plutôt que sur ce qui divise. Le CAL défend ses positions au sein du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques (CCSCP).

SCIENCES EN SCÈNE

Par ailleurs, le concours Sciences en Scène, encourage l'accès aux sciences pour les jeunes et met en avant le savoir-faire, l'enthousiasme et le dynamisme des écoles officielles. Il est organisé, pour la onzième année consécutive par le CAL, en collaboration avec la FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel) et

la LEEP (Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente). L'édition 2013 était dédiée aux écoles maternelles et primaires de l'enseignement officiel. Les écoles sélectionnées ont présenté leur spectacle lors de la finale qui a eu lieu le samedi 27 avril 2013 à la salle Dupréel à l'Université Libre de Bruxelles. Le spectacle « Dard d'art » sur le comportement des abeilles et leur vie en société, de l'école communale n°5 « Chouette » de Molenbeek-Saint-Jean a reçu le coup de cœur du jury. Le présentateur vedette Thomas Van Hamme a animé cette finale. Un site internet est spécifiquement dédié à cet événement : www.sciencesenscene.be.

LA FABRIQUE DE SOI ET LE TUTORAT

La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Tubize, a souhaité adapter son offre de services aux nouvelles réalités scolaires. Le parcours scolaire est, de plus en plus tôt, émaillé de difficultés. La Fabrique de Soi a donc mis sur pied le tutorat, forme de coopération scolaire entre le « tuteur » qui apporte ses connaissances et ses méthodes d'apprentissage à d'autres, plus jeunes, et en échec scolaire. Le tutorat a lieu dans les locaux de la FdS sous la responsabilité de l'équipe pédagogique mais depuis cette année, il se déroule aussi au sein des écoles communales. Les enfants aidés sont inscrits en 2^e, 3^e et 4^e primaires et ne souffrent pas de problèmes instrumentaux importants (dysgraphie, dyscalculie,...). Les tuteurs sont, pour leur part, inscrits en 4^e, 5^e et 6^e secondaires et ont une vraie



autonomie scolaire. Durant une année scolaire, les jeunes tuteurs s'engagent à minimum deux séances d'une heure par semaine ou une heure trente pour ceux qui travaillent dans les écoles. Ils s'engagent aussi à participer à des réunions de supervision, une par trimestre et à une formation organisée en partenariat avec Schola-ULB.

DES ATELIERS DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Bruxelles Laïque propose un service d'accompagnement scolaire, actuellement dans cinq écoles primaires et cinq écoles secondaires bruxelloises. La majorité des élèves « accompagnés » viennent de milieux fragilisés et pour beaucoup d'entre eux sont des primo-arrivants. Des ateliers de français, de mathématique, de néerlandais, de théâtre mais aussi des sessions de préparation aux examens de passage sont organisés. Plus de quatre cents élèves et plus de vingt animateurs ont collaboré à ce projet. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement et l'épanouissement personnel de l'élève.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, un quartier où il fait bon vivre ensemble », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves et de lutter contre l'inégalité des chances car, sans intervention complémentaire, aucun enfant ne serait orienté vers l'enseignement général au terme de la

6e primaire. Les Ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Des animateurs accueillent les enfants par groupe de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires. Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. Les enfants sont accueillis au sein du projet sans distinctions idéologique, philosophique, religieuse ou raciale.

ENSEMBLE VERS LE LIVRE

Le projet « Ensemble vers le livre » lancé par la régionale du Luxembourg est le fruit d'un partenariat entre l'Athénée de Virton, la bibliothèque communale, le centre PMS, le service d'aide en milieu ouvert (AMO) et l'associatif. Il est soutenu financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet vise à développer le plaisir de lire ensemble dès la 3e maternelle via des activités de découverte de l'objet « livre » en bibliothèque. Il s'adresse aux parents et aux élèves de 3e maternelle et de 1e primaire. Chaque mois, une activité commune (animation, conte,...) est proposée durant l'horaire scolaire ou en fin de journée, elle se poursuit par un groupe de parole pour les parents. Les discussions permettent

de découvrir les pédagogies développées par les instituteurs, de cerner les difficultés que peuvent rencontrer les parents face au suivi scolaire, d'échanger les expériences et créer une solidarité entre parents. Cela permet aussi de renforcer les liens entre l'équipe éducative et l'école et régler les incompréhensions.

L'ÉCOLE, LE TRAVAIL ET LE TEMPS

Réuni autour de Jean-Pierre Kerckhofs, président de l'APED (Appel pour une école démocratique) et Pascal Chardome, président de la CGSP-Enseignement, le public a été invité, par Bruxelles Laïque, à discuter du rythme des enfants et de celui des parents qui travaillent ; de la manière dont ces rythmes de travail, scolaire et privé interfèrent les uns sur les autres. Cette rencontre initialement prévue telle une conférence-débat s'est rapidement transformée en groupe de réflexion sur l'école et sur «les temps de la vie ».

PHILOSOPHER AUTREMENT

Laïcité Brabant wallon entend amener les adolescents, par la philosophie, à construire leur manière de penser et de le faire ensemble afin que ces échanges renforcent leur aptitude à communiquer et à être solidaires et que le questionnement philosophique leur permette de construire outre une réflexion rigoureuse, une véritable éthique relationnelle.

Le CAL Charleroi propose, depuis 2011, une formation ouverte en philosophie. Cette année, les thèmes abordés étaient la philosophie morale, du symbole, des sciences mais aussi la philosophie politique avec les pensées d'extrême droite, les pensées marxiste, libérale et une philosophie politique d'avenir : « un personnalisme laïque ». Il était aussi question des philosophies non-européennes avec les pensées égyptienne, aztèque, chinoise et indienne.

JEUX VIDEO, ENTRE CULTURE ET DIVERTISSEMENT

Pour la régionale de Charleroi, les jeux vidéo peuvent être un vecteur efficace de l'apprentissage. Contrairement aux clichés négatifs, ils peuvent aider le joueur à accéder, de façon ludique, à la culture. À la suite de la campagne sur les médias et l'information « immédia.org » lancée en 2012, la quinzaine des médias souhaitait aborder ce média par une approche critique et libre-exaministe, c'est-à-dire sans parti-pris pour ou contre les jeux vidéo. Les différentes activités organisées, dans le cadre de cette quinzaine, ont réussi à déconstruire les clichés négatifs et ont montré que les jeux vidéo constituaient un moyen efficace d'apprentissage de la liberté, de la citoyenneté, de la démocratie. Un exemple, « Socrate Jones Pro Philosophier » fait découvrir au joueur l'existence préalable d'une idée du bien indépendamment des dieux et des religions.



” Libres, ensemble.
Vivre selon
ses choix ”



LA LIBERTÉ

La liberté... un idéal, un bien fragile et précieux qui n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant l'impartialité de l'État. Il considère devoir se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle.

AVANTI POPULISMO !

La deuxième campagne d'éducation permanente, pilotée par la régionale de Picardie, a voulu décoder les différentes formes du populisme et sensibiliser les citoyens à ce type de manipulation qui utilise le discours simpliste, émotionnel pour répondre aux problèmes actuels. À l'heure où plus que jamais nos sociétés plurielles ont besoin d'intelligence, de vision stratégique, d'équilibre et d'équité, le populisme apparaît comme un danger contre lequel il est sage de se prémunir. La signature du message de la campagne était « les discours populistes, ennemis des libertés ».

La soirée de lancement du 4 octobre à la Maison du Peuple de Saint-Gilles a réuni une centaine de personnes dont quelques personnalités politiques. Lors de cette soirée, le reportage Populisme coproduit par le CLAV et le CAL a été diffusé.

La régionale de Picardie Laïque a encore lancé plusieurs cafés citoyens sur cette thématique ainsi qu'un cycle de conférences à la Maison de la Laïcité de Frameries et celle de Tournai. La régionale continue à développer ses outils de communication liés à la campagne, notamment un DVD de sensibilisation à la problématique accompagné de fiches pédagogiques. La diffusion est prévue mi-avril sous forme de valisette.

La régionale de Namur a organisé deux petits déjeuners impertinents pour réfléchir à la façon dont les partis politiques de tous bords, utilisent en les détournant, les valeurs de la laïcité et les droits de l'homme, pour des stratégies électoralistes et de pouvoir. Un cycle de quatre ciné-débats « un monde meilleur, pas le meilleur des mondes-utopie et démagogie » accompagnait cette problématique. Il a été question de société de consommation, d'endettement, du rôle des médias et des enjeux du processus migratoire.

Bruxelles Laïque a elle aussi organisé des conférences notamment : « Médias et pouvoirs italiens : l'avenir du populisme en Europe ? » et « le nouveau populisme européen et le mythe de l'islamisation » ou encore « Islam/islamisme, là-bas/ici » avec Alain Gresh, directeur adjoint du Monde Diplomatique.

La régionale de Liège a proposé une exposition-animation « Tous populistes ? » du 30 septembre au 25 octobre à l'Espace Laïcité de Waremme ainsi qu'une rencontre-débat.

Un numéro spécial de *Bruxelles Laïque Echos* « Qui mène le ballet populiste ? » et un numéro spécial du magazine EDL « Aveni populismo » ont aussi permis la réflexion.

Le 5 novembre, Pierre Galand a été invité à participer à la rencontre européenne organisée par le président

de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy et le vice-président du Parlement européen, Laszlo Surjan sur les « Dangers du populisme ».

Pour la soirée de lancement de la campagne, les Editions Espace de Libertés ont publié *La tentation populiste. Cinq démocraties européennes sous tension*, de Christophe Sente et Jean Sloover, ce titre se penche sur le spectre du populisme par une mise en perspective historique de la notion et un dialogue avec des intellectuels français, italien, grec, hollandais et britannique.

Quant à la Fédération Humaniste Européenne (FHE), elle a lancé une campagne pour alerter les institutions européennes sur la montée des mouvements populistes et extrémistes en Europe. Elle a rédigé une note de position avec plusieurs recommandations concrètes et a co-organisé un séminaire sur le sujet avec la Commission européenne en mai 2013. Plusieurs de ces recommandations ont été incluses dans le mémorandum de la FHE pour les élections européennes de 2014.

VIGILANCE DÉMOCRATIQUE

Dans son éditorial d'*Espace de Libertés* d'octobre 2010, le président du CAL, Pierre Galand, lançait un cri de ralliement aux démocrates de ce pays. Il les appelait à redoubler de vigilance face aux coups de canif portés à notre modèle démocratique par des puissances aux motivations bien éloignées des idéaux de bien commun qui sous-tendent notre conception de la démocratie. Depuis, une série d'associations du nord et du sud du pays : mutuelles, syndicats, associations culturelles et citoyennes unissent leurs forces dans le comité de vigilance démocratique. Ils appellent chaque citoyen, chaque association, chaque organisme en phase avec la vie sociale à la plus grande vigilance, à l'indignation face aux dérives et à l'engagement pour préserver et renforcer le modèle démocratique et social fondé sur la liberté, l'égalité et la solidarité. Le comité a pris notamment position contre les sanctions administratives communales, la directive « data retention » et sur la loi relative aux informations policières qui pourrait recueillir des données à caractère personnel.



ESCALES : OSONS LES LIBERTÉS

La régionale du Brabant wallon très active dans la pratique de la philosophie auprès d'un public diversifié, a organisé son troisième festival de philosophie et de culture, « Escales ». Une façon d'offrir une belle vitrine à ses activités et de proposer un éventail de conférences et d'événements tels que théâtre, cinéma, dégustation, concerts... qui ont amené le public à philosopher et à se cultiver agréablement. Cette année, les libertés étaient à l'honneur.

Libertés de mouvement, de pensée, de parole, libertés religieuse, politique, individuelle, d'association, libertés morale, sexuelle, de procréation...ces libertés parfois chèrement acquises. À l'heure des révolutions arabes, de la réémergence des droites populistes, ... Laïcité Brabant wallon voulait remettre en perspective cette notion cruciale pour l'humanité.

Pour les plus jeunes, des matinées philo débutant par un spectacle théâtral ont été proposées. Les élèves du primaire ont pu assister au spectacle *Kermess* par le Théâtre des 4 mains et pour les étudiants du secondaire, il s'agissait de la pièce de théâtre *Un paradis sur terre* ou encore, pour les étudiants du secondaire supérieur, le spectacle théâtral *Personne ne bouge ! Tout le monde descend !* Le dialogue s'amorçait

ensuite entre les jeunes et les philosophes. Pour un public plus spécialisé, il y avait les rencontres philo qui permettent de découvrir, dans la philosophie et par la philosophie, des chemins nouveaux pour penser le rapport au monde de manière critique et libre de tout préjugé. L'une des rencontres philo évoquait le thème de la philo avec les enfants. Le dimanche 24 mars était dédié à la famille avec un spectacle de Moustafa Largo : *Laila à l'ombre de la Médina*, des théâtres philo, un atelier philo, un ciné philo,...

Du 18 au 25 mars, près de 4000 personnes se sont donné rendez-vous à Wavre et Louvain-La-Neuve. Le festival s'est ouvert sur la conférence de Monseigneur Gaillot et Richard Miller au sujet de la liberté et l'engagement. Il s'est clôturé par la conférence de Luc Ferry sur la naissance de l'idée moderne de la liberté. Également, une conférence plus « salée » de Francis Métivier sur le sexe et la philosophie.

LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT-FESTIVAL DES LIBERTÉS

Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble et mélange, chaque automne, un public toujours

plus large (26.000) autour de la pensée critique, de la défense des libertés et de la construction d'un monde plus juste. En 2013, le Festival des Libertés a invité le public à comprendre et amplifier la capacité de changement des individus et des sociétés, à déconstruire tout ce qui dissuade l'action, à mieux cerner ce qui favorise l'implication et l'enthousiasme et à confronter les stratégies porteuses de transformations sociales progressistes. Une trentaine de moments de discussion ont abordé les fondements philosophiques de la révolte, la puissance d'action des habitants des quartiers relégués, le rôle des médias dans les prises de conscience et les indignations citoyennes, les mobilisations collectives pour le droit à la santé ou le respect du droit international en Palestine, les impasses de la coopération au développement, les convergences possibles entre syndicats et activistes, les stratégies féministes ou celles du mouvement des sans-papiers, l'apport et les dangers d'internet dans les mobilisations collectives... le public s'est aussi laissé bousculer, soulever, effrayer ou enflammer par les concerts et les spectacles. D'année en année, le festival assoit sa pertinence et s'installe comme rendez-vous incontournable des dynamiques citoyennes et culturelles, des démarches d'émancipation, des espaces de revendications et des laboratoires de vivre ensemble.

LES LIMITES DE LA CONTESTATION

En projetant, pour la première fois en Belgique, le film *Diaz. Don't clean up this blood*, Bruxelles Laïque a suscité le débat sur les droits des manifestants et des forces de l'ordre. Ce film-fiction évoque la descente de police à l'école Diaz où se trouvait le centre de médias alternatifs durant le sommet du G8 à Gênes en juillet 2001. Le débat a fait le point sur les causes et le déroulement de cette opération de répression inouïe. Elle a été analysée, à la fois comme un cas de mauvais exemple de gestion policière et inscrite dans une évolution plus générale des rapports entre contestation et répression. En citant des exemples récents, des intervenants ont souligné les exactions policières et la tendance croissante à criminaliser la contestation en Belgique. Les échanges ont été vifs notamment avec l'un des représentants de la police bruxelloise mais toujours dans un esprit respectueux et constructif.

« POUR QUE VIVE LA DÉMOCRATIE »

La Plateforme « Pour que vive la démocratie » dans laquelle s'implique le Relais de la Louvière a invité les citoyens, syndicats et associations de la région à discuter, fédérer et s'impliquer dans des actions concrètes de lutte antifasciste. Cette année, le collectif



a voulu réagir et agir contre les tags fascistes qui ont dégradé les façades d'organisations progressistes, contre les affiches racistes et islamophobes qui ont été collées dans certains quartiers de l'entité louviéroise et contre la distribution de tracts de l'organisation d'extrême droite « Nation » qui dispose désormais d'une section à la Louvière.

Ne pas s'enfermer, bien comprendre le passé pour ne plus le reproduire, lutter contre les idées simplistes et insidieuses de l'extrême droite, c'est avec ces objectifs que le CAL a produit et diffusé le documentaire «Bruxelles, 3 septembre 1942 ; la déportation des Juifs de Belgique » qui sera accompagné d'un dossier pédagogique en préparation actuellement.

La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire initiatrice du projet.

La régionale de Namur a voulu sensibiliser aux libertés individuelles dont la liberté de pensée et sur l'engagement citoyen des jeunes Marocains en projetant le documentaire *le chant des tortues* de Jawad Rhalib, dans le cadre du Festival International du Film Francophone. Ce film aborde les thématiques de la résistance, de la révolte, de l'engagement des femmes, des nouvelles technologies, de l'art et la liberté de conscience et d'expression et enfin de

l'enjeu de la laïcité. Il donne la parole aux femmes, hommes, jeunes, artistes... qui se sont mobilisés le 20 février 2011 et qui continuent à se battre pour faire évoluer la société marocaine vers un modèle plus progressiste, garantissant, par un état laïque, la liberté de conscience de chacun.

EN DANGER, NOS LIBERTÉS ?

Si nous souhaitons vivre dans une société sécurisée, l'obsession sécuritaire peut se révéler une atteinte à certains droits et libertés, notamment le droit au respect de la vie privée, à la liberté de circulation, à la liberté d'association ...

Le CAL s'est notamment penché sur le projet de loi relatif aux infractions terroristes et a vivement regretté la rapidité avec laquelle le projet a été adopté à la Chambre. À ce sujet, il a sollicité une audition auprès du président de la commission Justice du Sénat mais sans succès.

Très inquiet quant au projet de loi relatif aux modalités de traitement des données et des informations policières, dans l'exercice des missions de police administrative et de police judiciaire, le CAL a appelé à ne pas voter le projet en l'état, ou au mieux, à l'amender. Par cette loi, nous aurions tous

pu être fichés pour avoir notamment participé à une manifestation « troublant » l'ordre public. Le projet permettait également de recueillir des données à caractère personnel. Les membres de la commission de l'Intérieur ont finalement décidé d'auditionner les acteurs de la société civile dont la Ligue des Droits de l'Homme.

La question du respect des droits civils et politiques ainsi que des droits économiques et sociaux a été l'objet d'une conférence à la Maison de la Laïcité de Courcelles. Les intervenants, délégués de la cellule Etudes et Stratégie du CAL Communautaire, ont notamment débattu de l'interdiction de groupements de fait radicaux comme Sharia4Belgium, de la loi relative aux sanctions administratives, de la stigmatisation grandissante des jeunes ou encore de la transposition de la directive européenne sur la rétention des données.

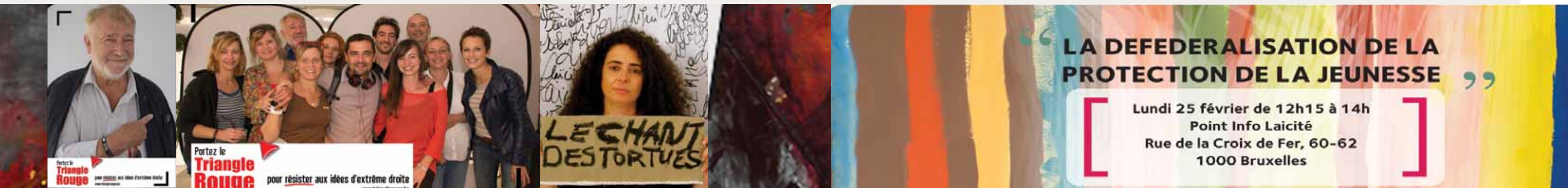
Une autre réforme, celle de la défédéralisation de la protection de la jeunesse a également retenu l'attention du CAL. Toutefois, le « droit sanctionnel de la jeunesse » n'a toujours pas été mis à l'ordre du jour ni au Parlement fédéral, ni au Parlement Wallonie-Bruxelles. Le 25 février, le CAL en a débattu au Point Info Laïcité (PIL), avec Philippon Toussaint, directeur de Dynamo (service d'aide aux jeunes en milieu ouvert) et des députés du Parlement Wallonie-

Bruxelles. Suite à ce débat, une journée d'études a été organisée par le CAL Charleroi sur l'avenir de la protection de la jeunesse.

L'ENFERMEMENT : UN CHOIX DE SOCIÉTÉ EN QUESTION

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'aide morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation des citoyens et du monde politique via des prises de positions publiques pour dénoncer les conditions de détention inhumaines et indignes d'un État de droit.

L'année 2013 a, une nouvelle fois, connu son lot de remous médiatiques et politiques en matière de politique carcérale. Le CAL a fermement réagi au vote, par le Parlement fédéral, de la réforme visant un durcissement des conditions de libération conditionnelle. Cette réforme que les experts du monde judiciaire s'accordent à qualifier de totalement contreproductive, s'oppose manifestement à une conception humaniste et démocratique de la justice et de la société. La précipitation, avec laquelle le



monde politique a voté la réforme sur la libération conditionnelle, sans aucun dialogue avec les acteurs concernés, a suscité la mobilisation des laïques et une interrogation légitime quant au fonctionnement démocratique de nos institutions.

Le CAL a soutenu la demande émanant de parlementaires de mettre en place une Conférence nationale visant à appuyer une nouvelle politique carcérale belge. Il a dénoncé les nouvelles mesures adoptées par le Parlement prévoyant la fouille au corps systématique dans une série de circonstances parce que ces nouvelles mesures ne respectent pas la dignité des personnes détenues. Il a également dénoncé le fait que le travail effectué en prison moyennant rétribution à la personne détenue ne soit plus considéré comme un travail salarié à part entière, créant ainsi une nouvelle inégalité de traitement.

Avec d'autres partenaires, le CAL a signé une carte blanche dénonçant une nouvelle fois le scandale des personnes internées dans les établissements pénitentiaires.

Enfin, le CAL a été invité à introduire les États généraux sur les prisons organisés au Parlement fédéral, par le Conseil central de surveillance pénitentiaire, institution publique chargée d'exercer un contrôle au sein des prisons.

La régionale de Charleroi a accueilli l'exposition « Juvenile in Justice » de Richard Ross, photographe, chercheur, professeur américain. Celle-ci a montré comment et combien la justice des mineurs est avant tout répressive et punitive aux États-Unis. En appui à l'exposition, un colloque a permis de réfléchir à la politique belge dite de protection de la jeunesse et a amorcé un débat sur son avenir à un moment particulier de la réforme institutionnelle qui fera passer cette matière aux entités fédérées.

CONSEILLERS LAÏQUES DANS LES PRISONS

Au cours de cette année, le Conseil Central Laïque a rencontré, à plusieurs reprises, la ministre de la Justice pour évoquer l'absence persistante de statut juridique pour les aumôniers et conseillers dans les prisons. Par ailleurs, le Conseil interphilosophique pour l'assistance morale et religieuse dans les prisons, au sein duquel le Conseil Central Laïque est représenté, a poursuivi ses travaux. Malheureusement, aucune avancée politique significative n'a été enregistrée dans ce dossier relatif au statut. Pour rappel, les conseillers et aumôniers travaillent depuis 2007 sans aucune sécurité juridique. Pour tenter de débloquer la situation, le CCL a demandé à la ministre de la Justice de consolider, en prenant des dispositions

légales adéquates, le statut social dont bénéficient actuellement les conseillers laïques en prison en garantissant une égalité de traitement entre les conseillers et les aumôniers. Le CCL continuera à rester particulièrement vigilant dans ce dossier car il est inacceptable et éthiquement incorrect que des personnes continuent à travailler sans disposer d'un statut légal clair. En termes de conditions de travail des conseillers moraux, le contexte de travail reste toujours très difficile.

CONSEILLERS LAÏQUES DANS LES CENTRES FERMÉS POUR MINEURS

La Belgique compte aujourd'hui 34 prisons mais aussi trois centres fermés pour les mineurs de type carcéral gérés par le pouvoir fédéral : un à Tongres, un à St Hubert et un à Everberg. Le CAL a, au cours de cette année, continué à revendiquer, en envoyant plusieurs courriers à la ministre de la Justice, restés malheureusement sans suite, que les cadres actuels, déjà insuffisants, des conseillers laïques qui travaillent dans les prisons et dans les IPPJ soient augmentés afin de pouvoir répondre aux besoins de plus en plus criants d'accompagnement moral dans ces établissements fermés.

ÉCOUTER ET DÉVELOPPER LE POTENTIEL DES JEUNES PLACÉS EN IPPJ

Au sein des Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Dans toutes les formes d'intervention qu'il peut déployer sur le terrain, le conseiller tente d'offrir aux jeunes un « espace de liberté » où la parole peut être formulée et entendue sans crainte de jugement. Cela implique une démarche libre-exaministe et un respect mutuel. Les relations qui se nouent et les échanges sont basés sur la confiance et la confidentialité. Il faut savoir que les conseillers laïques ne rédigent pas de rapport et ne sont mandatés par aucune juridiction, ils ont donc l'opportunité d'avoir un contact authentique avec ces jeunes. L'objectif est de les aider à se reconstruire, à retrouver confiance en mettant l'accent sur leurs aptitudes positives et constructives.

Le Centre d'Action Laïque organise des réunions régulières entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la défédéralisation de la protection de la jeunesse, la scolarité en IPPJ, par exemple. Un



midit PIL (Point Info laïcité) a été consacré à la scolarité en IPPJ, en partenariat avec la LEEP. La déscolarisation est l’une des principales causes des séjours en IPPJ. La réinsertion des jeunes après leur passage en IPPJ dans un établissement scolaire est très rare. Les jeunes en IPPJ sont désabusés par rapport au système, les projets scolaires et parascolaires ne leur donnent aucune illusion quant à leur insertion professionnelle. Le CAL a souhaité en discuter avec les responsables politiques et les sensibiliser à cette problématique.

EN EUROPE

Le CAL et la FHE ont participé, en septembre 2013, à la réunion annuelle sur les droits de l’Homme organisée par le Bureau des institutions démocratiques et des Droits de l’Homme de l’Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) qui se tenait à Varsovie. Le CAL y a plaidé pour la suppression des lois criminalisant le blasphème dans les pays où elles étaient toujours d’application au sein de l’OSCE tandis que la FHE a interpellé l’OSCE sur les nouvelles lois homophobes en Russie.

LIBERTÉ DE LA RECHERCHE

En 2012, la FHE avait lancé une campagne « Keep Dogma Out of European Research » pour défendre la liberté de la recherche en Europe et tenter de

préserver le financement européen pour la recherche sur l’embryon humain dans le nouveau programme-cadre pluriannuel de l’UE « Horizon 2020 ». Cette action s’est inscrite dans un contexte d’un fort lobbying religieux contre ce financement. La FHE a rencontré plusieurs députés européens et a contacté l’ensemble des acteurs stratégiques au Parlement européen et au Conseil de l’UE pour faire valoir sa position. Elle a rédigé un appel, signé par de nombreux scientifiques européens de renom, et des propositions concrètes d’amendements du projet de directive. La FHE a poursuivi son action en 2013 et s’est assurée du rejet des amendements conservateurs au Parlement européen. La version finale du programme-cadre « Horizon 2020 » adopté fin 2013 maintient le financement pour certaines recherches utilisant des cellules souches embryonnaires humaines.

LES CÉRÉMONIES LAÏQUES

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d’une cérémonie laïque, on ne prend pas d’engagements vis-à-vis d’une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes, il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs

du mouvement laïque et d’y adhérer sous la forme qu’ils souhaitent.

En collaboration avec les régionales, le CAL Communautaire a voulu harmoniser les cérémonies. Ils se sont penchés sur le rôle, le sens des cérémonies laïques et plus particulièrement sur les Fêtes de la Jeunesse Laïque. Il a aussi été question des stratégies à mener pour leur donner un nouveau souffle, de la manière d’informer et de sensibiliser le public à ces cérémonies et de la façon d’attirer et de former les bénévoles. *Le Soir* a publié, en novembre 2013, un encart « 100% Toussaints » renseignant sur les cérémonies laïques.

Plusieurs régionales dont celles du Brabant wallon et du Luxembourg continuent à offrir un service complet en matière de cérémonies laïques. Pour 2014, plusieurs acteurs de la laïcité bruxelloise ont lancé le pari de proposer une nouvelle Fête de la Jeunesse Laïque. Elle se déroulera à Forest National.

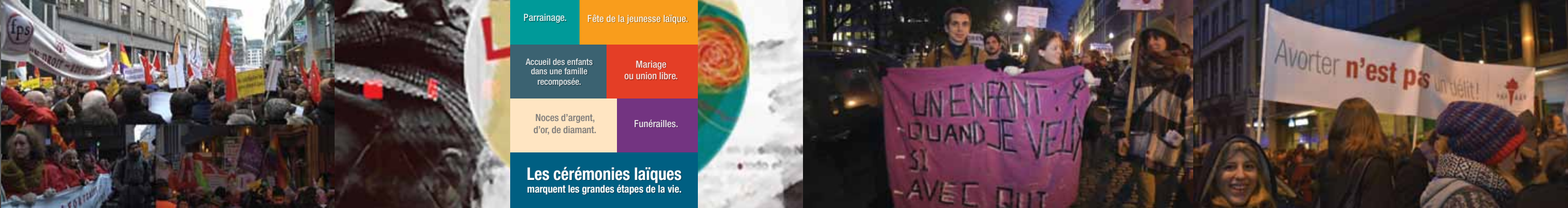
La régionale de Namur s’est largement investie dans la promotion des cérémonies de funérailles laïques. En 2012, le CAL Namur a recruté des officiants volontaires et organisé une campagne d’affichage sur les bus afin de promouvoir le service des cérémonies de funérailles laïques. Cette année, la régionale a voulu informer le milieu professionnel des pompes funèbres de ce que propose le Centre d’Action Laïque

pour accompagner et réaliser des cérémonies laïques «sur mesure». Sur les 48 entreprises contactées, 29 se sont montrées intéressées par ce que la régionale proposait en matière d’assistance morale aux familles endeuillées, 6 accueils ont été plus mitigés et sceptiques et 5 ont répondu négativement. Le service gratuit d’une salle plurielle à Namur a rencontré peu d’intérêt de la part des Pompes Funèbres contactées. Le CAL Namur envisage de développer d’autres cérémonies laïques.

VIVRE SELON SES CHOIX

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu’il s’agisse de l’avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l’usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques » comme on les appelle pudiquement reviennent périodiquement dans l’actualité, tant il se trouve toujours quelqu’un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s’interposer lorsqu’on veut aller plus loin dans l’émancipation et l’autonomisation des personnes.

Cette année, le CAL s’est penché sur nombre de questions délicates au plan éthique : gestation pour autrui, prostitution... des sujets pour lesquels la réflexion est toujours en cours.



AVORTER DANS DE BONNES CONDITIONS

En 2013, le Centre d'Action Laïque a conçu et publié une brochure intitulée *Droit à l'avortement : État des lieux 2013* qui a été diffusée à près de 1.000 exemplaires. Dans le cadre de la plateforme « abortionright », le CAL continue à gérer et alimenter le site internet de la plateforme, avec notamment une revue de presse quotidienne des questions touchant à l'avortement et à la contraception. Le documentaire de la journaliste Safia Kessas « Menaces sur l'accès à l'avortement ? » a été projeté le 18 mars au Centre d'Action Laïque et a été suivi d'un débat avec notamment Christine Defraigne, membre de la commission Justice au Sénat, Françoise Kruyen, membre de la commission nationale d'évaluation de la loi sur l'IVG et Marc Tarabella, député européen et membre de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres. Une question parlementaire a été posée à la ministre de la Santé concernant la pénurie des médecins pratiquant l'avortement.

ACCOUCHEMENT ANONYME

En ce début d'année 2013, le CAL a pris connaissance des nombreuses propositions de loi sur l'accouchement anonyme/discret. Nombreuses sont en effet les

femmes belges qui, ne voulant pas de leur enfant à naître, se rendent en France pour accoucher dans l'anonymat.

Cette thématique confronte le respect du libre choix et de la vie privée de la mère biologique d'une part, et le respect du droit à connaître ses origines pour l'enfant d'autre part. Il était donc important pour le CAL d'analyser ces propositions de loi et de faire connaître aux signataires de certaines de ces propositions la position laïque qui s'imposait.

LES DONS D'ORGANES

En mars 2012, la ministre de la Santé publique déposait un avant-projet sur la transposition en droit belge, de la directive européenne relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation. Le Centre d'Action Laïque a appuyé ce projet qui respecte les principes laïques d'autonomie de la personne, de respect de la dignité et de libre choix, de non-marchandisation du corps humain, etc. La loi est entrée en vigueur le 3 septembre. Le CAL a activement incité les responsables politiques à voter cette loi. Cette année encore, le CAL a soutenu la proposition de résolution du député bruxellois André du Bus de Warnaffe visant à encourager les pouvoirs locaux à promouvoir et à participer aux opérations de sensibilisation au don d'organes.

Des fiches d'information sur le don d'organes, le don de son corps à la science et le don de matériel corporel humain ont été rédigées et publiées chaque mois dans le magazine *Espace de Libertés* ou encore distribuées lors de débats organisés par les régionales du CAL ou les associations laïques.

Durant la semaine européenne du don d'organes, le CAL Charleroi a proposé diverses activités pour sensibiliser à cette problématique et informer. Étaient au programme : des expositions « Don d'organes » et « Manon », un café citoyen en présence de personnes greffées et d'un collectif de citoyens mobilisés sur cette question, une conférence sur la notion de don du professeur Rondelet, spécialiste de la transplantation d'organes au CHU de Mont Godinne et un café philo sur « l'éthique du don d'organes ».

FIN DE VIE

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». La loi dépénalisant l'euthanasie a fêté ses 10 ans. Bien que ce texte ait permis à nombre de patients de mourir selon leurs souhaits, entourés de leurs proches et sans douleur, le Centre d'Action Laïque souhaite l'extension de cette loi notamment pour les mineurs et l'a fait

savoir aux différents partis politiques francophones du pays. Le CAL a donc suivi assidument le débat parlementaire précédant le vote en Commission Justice et Affaires Sociales du Sénat et soutenu les sénateurs qui ont eu le courage de proposer des solutions de mort digne aux malades incurables dont les souffrances étaient inapaisables.

Des fiches d'information sur la fin de vie, dont l'une sur l'euthanasie, ont été publiées chaque mois, durant six mois, dans le magazine *Espace de Libertés*.

Avec le colloque « Deuil, mémoire vivante », la régionale de Mons a voulu impulser une réflexion sur les enjeux éthiques, philosophiques et psychologiques de l'accompagnement de la fin de vie et des rituels autour de la mort.

ASSUÉTUDES

Le groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque préconise la réglementation du commerce des drogues et la décriminalisation de la consommation. L'objectif est de privilégier l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire et répressive. Selon lui, la loi actuelle, qui réprime le commerce des drogues plutôt que de l'encadrer, conduit à la marginalisation des consommateurs, induit des pratiques à risques et favorise les contacts avec les milieux criminogènes.



En 2013, le groupe de travail a poursuivi son travail d'actualisation de la proposition de loi modifiant la loi du 24 février 1921 concernant le trafic des substances vénéneuses, soporifiques, stupéfiantes, désinfectantes ou antiseptiques, élaborée en 2002 par le Conseil Central Laïque (CCL). Cette proposition visait une réglementation et un contrôle du commerce de toutes les drogues mis en œuvre dans le cadre d'une expérience scientifique.

Après avoir consulté des mandataires politiques, des acteurs de terrain, des acteurs de la prévention des toxicomanies et de la réduction des risques, le groupe de travail s'est attelé à l'élaboration d'une proposition de modélisation de la réglementation de la vente de drogues. Il a aussi rédigé un dossier compilant des références documentaires pertinentes ainsi qu'un argumentaire sur les aspects de prévention, de réduction de risques sanitaires, sociaux et légaux et sur les apports financiers. Ce dossier accompagnera la proposition de loi.

Afin de peaufiner certains aspects de la proposition, le groupe de travail a encore échangé avec divers spécialistes : des sociologues, des pharmaciens, des juristes,...

Sous le titre : « Dépénaliser les drogues : une vraie bonne idée », *Espace de Libertés* répondait à la prise

de position d'Ecolo J réclamant une dépénalisation conditionnelle de l'usage des drogues. Un cycle de rencontres avec les différents mouvements de jeunesse politiques a, par conséquent, été initié.

Concernant la réduction des risques, le CAL a répondu à l'appel d'acteurs spécialisés bruxellois de la « Concertation Bas Seuil » et a adhéré à la coupole d'associations visant à soutenir la mise en place de salles de consommation à moindres risques en Belgique. Membre de la plateforme de Réduction des Risques, le CAL a été consulté pour l'élaboration du futur Plan bruxellois de Réduction des Risques et a soutenu l'initiative législative du sénateur Willy Demeyer visant à autoriser la délivrance de diacétylmorphine (héroïne médicale) et à apporter un cadre légal pour la mise en place de salles de consommation à moindres risques.

La régionale du Luxembourg continue à participer activement aux travaux du groupe de travail « Drogues » du CAL. Cette année, le CAL Luxembourg a lancé son service *Drugs'Care Infos-Services* qui rassemble toutes les actions de réduction des risques destinées aux consommateurs, celles-ci se basent sur les valeurs d'humanisme, de liberté et d'émancipation.

La régionale du Luxembourg propose désormais une offre structurée de services dont les opérations « Boule de Neige » : des usagers sont formés à la réduction

des risques dans leur consommation et, à leur tour, en informent d'autres usagers. L'expérience a été tentée dans les prisons d'Arlon et de Saint-Hubert. Le CAL Luxembourg s'est également tourné vers les jeunes consommateurs d'alcool en leur proposant des actions de réduction de risques et des animations de prévention notamment en intervenant dans les lieux festifs et cette année, en rue. La régionale a été présente lors de vingt festivals, elle a ouvert un comptoir d'échanges de seringues dans le sud de la province, a mené l'opération Quality Nights dans trois discothèques de la région et formé des agents de propreté à la problématique des seringues usagées en rue.

L'équipe du CAL Luxembourg a également poursuivi ses actions de prévention dans les établissements scolaires, notamment en participant à l'opération « semaine de la santé » avec les animations Potados pour les 10-12 ans et leurs parents, AlTaCaMu pour les 12-15 ans, Dépendances et limites pour les 16 ans et plus et Bogota Trip pour les 5e et 6e secondaires.

Au niveau international, la régionale du Luxembourg poursuit son implication en tant que partenaire du projet européen « MAG-Net 2-Réduction des risques à destination du public à consommation récréative de drogues dans la Grande Région et sensibilisation des professionnels de la santé », projet financé par le fonds

FEDER. Quatre axes sont privilégiés : la sensibilisation du personnel médical et paramédical via des formations et des journées d'échanges entre professionnels, la publication d'un livret d'informations sur les drogues illégales pour les médecins, une campagne de sensibilisation ouvrant le dialogue patients-médecins sur la consommation y compris festive, la recherche de données quantitatives et qualitatives sur la consommation de drogues, particulièrement des nouveaux produits de synthèse. La recherche de données qualitatives sur les consommations a ouvert la voie à des rencontres hors cadre habituel, à un travail au plus près des consommateurs et à un approfondissement de la réflexion sur la liberté de choisir sa vie et sa consommation.



” Société sans discriminations ”



L'ÉGALITÉ

Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants. Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelques catégories d'individus que ce soit. Le mouvement laïque tend vers une société sans discriminations, quelle que soit sa nature, en fonction du genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine, du statut social, du handicap...

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines : économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, Bruxelles Laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

Lors de sa conférence-débat : « Crise : l'Europe au service des hommes ? », Bruxelles Laïque a voulu analyser les impacts de la crise économique sur les droits économiques et sociaux en Europe et sensibiliser à la réalité sociale dans les pays les plus affectés, les pays du Sud de l'Europe. John Pitseys, chercheur au CRISP, a insisté sur l'injustice sociale et économique et rappelé la méfiance envers les organes dits démocratiques en Europe. Les représentants des ligues des Droits de l'Homme belge et espagnole ont témoigné de la situation sur le terrain et évoqué leurs stratégies de lutte contre les atteintes aux droits fondamentaux. Paul Paeter, vice-président de la Liga Voor Mensenrechten a insisté sur le droit au logement. Edgar Szoc, administrateur de la Ligue des Droits de l'Homme a expliqué, qu'en l'absence de gouvernement, la Belgique n'a pas pu prendre de

mesures d'austérité drastiques et a ainsi évité une situation économique encore plus désastreuse. Le débat s'est aussi conclu par des pistes de solutions pour sortir de la crise.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Depuis plus de cinq ans et en partenariat avec le Ciré, la Croix-Rouge et l'ASBL de santé mentale Ulysse, l'équipe de formation de Bruxelles Laïque participe activement à l'animation du projet Arcada. Un programme d'accompagnement moral, social, psychologique et culturel, de primo-arrivants, de demandeurs d'asile résidents dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge, ou de réfugiés politiques en parcours d'insertion. La régionale de Bruxelles prend en charge le volet culture, démocratie et Droits de l'Homme du programme. L'objectif reste de briser les obstacles aux relations interculturelles.

En 2013, la régionale de Bruxelles a poursuivi sa démarche d'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés, intitulée « Expériences de laïcité ». Espaces de confrontations plurielles, de réflexions critiques et de débats démocratiques qui tiennent compte de leurs centres d'intérêt, de leurs convictions religieuses et politiques ainsi que de leurs préoccupations. Le but est de les amener à croiser

leurs expériences de vie, à nouer des liens de solidarité et à créer des perspectives communes. Les thèmes abordés au cours de ces séances sont notamment le respect des règles communes de vie, les conditions de vie dans les centres ouverts, le droit et la politique d'asile, la relation laïcité-religion-société-politique, l'émancipation, l'égalité de genre et de sexe... Les évaluations ont démontré que des personnes ont pu se reconstruire et retrouver l'estime de soi.

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis de Bruxelles Laïque. C'est pourquoi elle met en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Les ateliers d'alphabétisation sont destinés à un public adulte francophone ou non, n'ayant jamais été scolarisé ou ne possédant aucun diplôme scolaire en Belgique ou dans leur pays d'origine. Les ateliers français langue étrangère sont destinés aux adultes d'origine étrangère scolarisés mais ne maîtrisant pas le français ou très peu. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté. Ils tentent d'apporter des réponses

aux besoins sociaux des apprenants, de leur faire découvrir leur environnement social et culturel et de les faire participer à la vie de quartier et de la cité. Bruxelles Laïque entend continuer à agir et à promouvoir des actions qui responsabilisent chaque individu et permettent une meilleure intégration sociale. 300 personnes ont bénéficié de ces ateliers qui se sont déroulés dans cinq lieux : Bruxelles Laïque, AML Anderlecht, école n°1 à Schaerbeek, écoles Joseph Delclef et Les Tournesols à Saint-Josse. À un rythme de six heures par semaine, en journée, de janvier à juin et d'octobre à décembre.

GENS DU VOYAGE

Depuis 2004, Picardie Laïque s'est engagée à mieux connaître et prendre en compte les spécificités des gens du voyage dans la région de Mons. Avec d'autres, la régionale a dénoncé l'amalgame, la stigmatisation et le traitement discriminatoire dont ces personnes font l'objet. L'expertise acquise depuis, par la régionale, en a fait un acteur essentiel des actions de sensibilisation et d'interpellations politiques menées sur le territoire de compétences de Picardie et ailleurs. Cette année, l'accueil des groupes de gens du voyage de passage à Mons s'est nettement amélioré et ceux-ci ont pu s'installer sur le territoire montois.



PRÔNER L'INTERCULTURALITÉ

La régionale de Picardie a toujours mis en avant l'apport positif des populations migrantes. Elle défend un projet de société où les différentes communautés qui la composent ne se contentent pas de cohabiter dans l'indifférence, la peur voire la haine de l'autre. Elle invite au partage des savoirs, à la connaissance et la reconnaissance de l'apport de chacun dans la construction commune d'une société, sur base de l'adhésion au socle commun des Droits de l'Homme. Depuis 2009, elle a mis sur pied avec la compagnie de théâtre forain « Les nouveaux disparus » un ensemble de manifestations intitulées « Cités métisses, cultures multiples ». En 2012, le projet est devenu le « Festival Cités Métisses ». Le but est resté le même : le métissage social et culturel. Cette année, c'est le spectacle « La civilisation, ma mère ! » qui a été présenté à Saint-Ghislain avec également une journée familiale comprenant des ateliers pour enfants. À Bois-du-Luc, la régionale a proposé un goûter multiculturel, différents spectacles de théâtre, un marché du monde, une soirée musicale et une conférence sur « les charbonnages : l'expérience de la multiculturalité et l'émergence de la construction imaginaire de l'autre ». À Mouscron, il y a eu plusieurs concerts. La Ville de La Louvière, partenaire du projet, a souhaité associer le Festival à la reconnaissance du

site du Bois-du-Luc comme patrimoine mondial par l'UNESCO. Ces activités ont mélangé 1500 personnes. Ce projet s'est fait en partenariat avec plus d'une soixantaine d'associations, de communes et de comités de quartier.

En plus de proposer des services individuels, le Relais de Mons conçoit des projets de développement communautaire. Ceux-ci tentent de valoriser le métissage culturel, le vivre ensemble où chacun, quelle que soit son origine, puisse exprimer et valoriser ses spécificités et ses compétences et accède à la citoyenneté. Le projet « vivre ensemble » a abouti à un film et un cahier pédagogique.

Picardie Laïque a également mis sur pied une formation « un pas de plus ... à la rencontre d'autres cultures » destinée aux professionnels des secteurs sociaux et culturels, sur leurs lieux de travail. Celle-ci sensibilise à la rencontre interculturelle et apporte des outils adaptés à la compréhension des différentes cultures migrantes.

Depuis 2011, des rencontres interculturelles sont organisées, une fois par mois, entre les résidents du Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile Croix-Rouge « Pierre bleue » d'Yvoir et ceux qui participent au Réseau d'échanges réciproques de savoirs « Mangrove » basé à Namur. Le projet vise à créer des solidarités entre personnes, en favorisant la compréhension d'une

autre culture via des apprentissages réciproques et la transmission d'informations. Le 20 juin 2013, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, une activité a permis d'élargir la réflexion sur les migrations, sur la société multiculturelle, sur les difficultés des rencontres interculturelles ...

FIERIS FÉRIES

Convaincu que la participation culturelle des populations exclues ou marginalisées rencontre l'objectif d'une plus grande cohésion sociale, le CAL de la Province de Liège a mis sur pied la première édition des « Fieris Féeries ». Profitant du contexte de réflexion sur l'avenir de Seraing et des Sérésiens dans le cadre de la reconversion économique du territoire, la régionale liégeoise s'est associée au Centre Culturel de Seraing pour initier un processus participatif à l'échelle du territoire sérésien.

Dès 2012, un appel à participer à l'élaboration du spectacle de rue narrant Seraing et ses multiples richesses est lancé aux Sérésiens via les associations socioculturelles, les groupes folkloriques, les entreprises locales, les services publics locaux, ... Des ateliers de travail sont organisés à travers le territoire afin de définir le contenu de la future production culturelle. En 2013, un maximum de rencontres et d'échanges de savoirs et de compétences ont eu lieu.

Le samedi 5 octobre, près de 3.000 spectateurs se sont massés le long du parcours pour assister au spectacle féérique et enchanteur. Le cortège, qui démarrait de l'École Polytechnique de Seraing, a réuni 650 participants, parmi lesquels 150 professionnels et 500 Sérésiens. Ces derniers étaient rassemblés autour des quatre Fieris emblématiques de la ville de Seraing (quatre personnages imaginaires emblématiques des éléments fondateurs de Seraing: le cristal, la nature, la Meuse et le génie industriel).

CULTURE POPULAIRE

« Pop Up Virus culturel » est une plateforme associative et culturelle née de la volonté de plusieurs formations d'horizons différents de s'intégrer dans « Mons 2015 » en y ajoutant la culture populaire. Picardie Laïque en est l'un des membres fondateurs. L'idée est d'envisager la culture non plus comme bien de consommation mais plutôt comme outil d'émancipation ; d'aider à la compréhension et au décodage critique des productions culturelles du programme officiel de « Mons 2015 » ; d'initier pour et avec le public populaire, la réalisation de productions culturelles et socioculturelles valorisant la culture populaire et la rendant la plus visible possible dans le cadre de « Mons 2015 ». Ces productions serviront d'outils d'analyse sociale, critique et politique. Les 10 et 11 décembre, les associations de la plateforme ont



investi le passage du Centre, galerie commerçante du centre de Mons, pour y exposer des œuvres, pour donner la place à des expressions artistiques de la région, pour permettre à la culture populaire d'y trouver sa place. Le choix du lieu n'était pas anodin : une allée de passage pour permettre à tout un chacun de découvrir les modes d'expression culturelle des invisibles (les sans-papiers, les SDF, les personnes handicapées...)

BIBLIOTHÈQUE DE RUE

Depuis plus d'un an, deux animatrices du CAL Namur vont au contact d'enfants essentiellement âgés de 6 à 12 ans, avec un charriot de livres mis à disposition par la bibliothèque de Namur. La rencontre se fait dans un espace public du quartier d'Hastedon à Namur, près d'une plaine de jeux, chaque mercredi après-midi. L'idée est d'aller à la rencontre d'un public qui ne se rend pas habituellement dans les lieux de diffusion culturelle, d'éveiller au plaisir de lire et d'ouvrir la porte vers d'autres mondes. Il n'y a pas d'inscription préalable ni de frais. Le charriot contient aussi des exemplaires de la revue Philéas et Autobule. La bibliothèque de rue est l'occasion d'une activité collective qui permet souvent de déconstruire certains préjugés.

ÉGALITÉ DE GENRE ET DÉFENSE DES DROITS LGBT

Bruxelles Laïque, par une formation spécifique, a abordé les tensions liées au genre et sensibilisé à l'égalité hommes-femmes. Cette formation s'est axée sur des actions prônant les principes d'égalité, d'autonomie et d'émancipation. Elle a tenté de familiariser les participants à certains concepts et outils promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes et permettant de gérer positivement des conflits liés à la coexistence de modèles de genre différents. Chacun a pu élaborer un projet visant à intégrer plus d'égalité dans son milieu de travail.

La régionale de Charleroi est également revenue sur certains stéréotypes avec un jeu destiné aux élèves de primaire « elle joue, il joue ». Celui-ci permet, au fil des questions, d'offrir à chaque participant la possibilité de se situer par rapport au groupe, à la publicité et à la norme en exprimant son choix. Être égaux, faire des choix en fonction de qui on est et pas de la case dans laquelle les autres voudraient nous voir, ça s'apprend tôt.

Dans ses combats contre toute forme de discrimination, la régionale du Luxembourg est intervenue à l'école, dans les centres de réfugiés et lors d'une formation pour des policiers afin de parler d'homosexualité, de

transgenrisme et d'égalité de genre. Soutenue par la Région wallonne, le CAL Luxembourg travaille à la mise sur pied d'une Maison Arc-en-ciel en province de Luxembourg. La régionale, avec ses partenaires locaux, a poursuivi ses actions pour sensibiliser la population à l'EVRAS et aux discriminations faites aux séropositifs.

Enfin, elle a relayé la réflexion de la Maison de la Laïcité de la Louvière sur l'identité via l'exposition « En quête d'identité ». Un événement qui a suscité des partenariats locaux à Hotton, Virton, Arlon et Libramont où une série d'activités sur le thème de l'identité ont été déclinées.

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution.

Le 22 janvier 2013, le CAL a participé à la manifestation organisée devant l'ambassade de Russie à Bruxelles en faveur des droits des personnes LGBT et pour s'opposer à la nouvelle loi russe criminalisant la « propagande homosexuelle » dans l'espace public.

DÉFENSE DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

Cette année, le CAL et la FHE se sont massivement mobilisés en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) en Europe. Plusieurs textes ont notamment fait l'objet de discussions houleuses au Parlement européen (rapport Estrela sur la SDSR, rapport sur le « Gendercide »). Face à un lobbying religieux extrémiste particulièrement agressif, le CAL a tenté de mobiliser les députés européens, en coopération étroite avec plusieurs ONG féministes et de défense des droits LGBT, pour assurer le vote de ces textes. Malgré l'échec du rapport Estrela, ce travail a permis de renforcer les liens du CAL et de la FHE avec de nombreux acteurs associatifs et d'accroître leur visibilité auprès des députés européens. Le sujet restera à l'agenda européen en 2014 avec notamment la discussion de l'initiative citoyenne ultra-conservatrice « Un de Nous », qui vise à donner un statut à l'embryon.



© Julie Perrot. All rights reserved

EVRAS

Pour le mouvement laïque, l'inscription obligatoire d'espaces d'échanges et d'informations sur la vie sexuelle et affective reste, aujourd'hui comme hier, un combat majeur de santé publique et d'éducation à la citoyenneté. Refuser d'envisager la sexualité comme un comportement somme toute naturel et partagé par tous tend à perpétuer une discrimination millénaire envers les filles et à enfermer les garçons dans des rôles assignés dont les effets sont néfastes. L'OMS et l'ONU insistent aussi sur le rôle indispensable de l'éducation à la sexualité non seulement pour donner des informations sur la contraception ou les IVG mais aussi pour aborder des thèmes qui touchent les jeunes. Aujourd'hui encore, en Belgique, les indicateurs qui concernent la vie affective et sexuelle des jeunes sont dans le rouge : grossesses précoces en hausse, violences dans les jeunes couples, absence de contraception, idées fausses sur la transmission du virus du Sida... Les jeunes confrontés à ces difficultés ont alors moins de chances d'acquérir une formation qualifiante et de pouvoir s'épanouir dans un projet de vie. À ce sujet, il reste à faire évoluer les mentalités.

Le Centre d'Action Laïque a mis sur pied, avec ses partenaires : la Fédération laïque de centres de planning familial, les Centres de planning familial des FPS, l'Université des femmes, Arc-en-Ciel Wallonie Bruxelles et le Comité belge Ni putes Ni

soumises, une plateforme de réflexions et d'actions pour que l'EVRAS soit inscrite de manière obligatoire dans le cursus des élèves de toutes les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette plateforme pluraliste d'associations laïques, féministes et de promotion de la santé souhaite porter un projet de loi définissant l'EVRAS, les opérateurs, les moyens et l'implémentation dans l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle communiquera à l'occasion d'événements comme la journée de la femme, la journée mondiale du Sida, la journée de la contraception, la journée contre la violence envers les femmes, etc. Mais l'objectif à court terme reste que les gouvernements actuels prennent des dispositions pour que leurs successeurs inscrivent la généralisation de l'EVRAS à leurs programmes. Dans ce cadre, le CAL a continué à travailler en plateforme afin de revendiquer une évaluation de l'EVRAS, des moyens pour les animateurs extérieurs ainsi qu'une couverture généralisée de toute la population scolaire, quels que soient l'âge des élèves, la filière d'orientation ou le réseau d'enseignement.

Sur base des éléments de réflexion du CAL et de la plateforme EVRAS, le CLAV a réalisé un documentaire de 26 minutes intitulé « Voyage au cœur de l'EVRAS ». Un débat « L'intégration de l'EVRAS à l'école » a été proposé au Point Info Laïcité (PIL), le 12 mars 2013, en présence des députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles de chaque parti démocratique.

Chaque année, Picardie Laïque, en partenariat avec le Centre de Planning Familial « La Famille Heureuse » de Tournai, organisent la « Semaine des amoureux futés ». Celle-ci propose aux élèves du secondaire diverses animations, spectacles et visites afin de nouer des relations amoureuses positives. L'exposition « Plaisir d'Amour » conçue par la régionale de Namur a été proposée aux élèves de 2e, 3e et 4e secondaires, à la Maison de la Laïcité de Tournai. Elle aborde le sentiment amoureux mais surtout, déconstruit certains stéréotypes. Une soirée « Désir, plaisir, aiguiser vos sens ! » a clôturé la semaine.

Par ailleurs, la Régionale a réalisé un documentaire sur les violences conjugales et les différents mécanismes psycho-relationnels. « La face cachée de la lune » dépeint diverses situations liées à la problématique des violences conjugales. Psychologiques, physiques, économiques ou culturelles, les violences peuvent avoir plusieurs visages. Ce DVD sert de support pour débattre, informer, sensibiliser le public scolaire, les adultes en réinsertion ou en formation, les professionnels du secteur social et de l'enseignement.





”Accompagner
plutôt qu’assister”

LA SOLIDARITÉ

La solidarité est au cœur de notre action sociétale ; elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile ... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité ; toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.

L'une des illustrations est le travail de terrain mené depuis plus de 15 ans par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, dans le quartier précarisé du Molinay à Seraing. L'objectif est de faire émerger et de valoriser un « quartier où il fait bon vivre » et de développer l'estime de chaque habitant du Molinay.

ACCOMPAGNER PLUTÔT QU'ASSISTER

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, Bruxelles Laïque met tout en œuvre pour réduire les inégalités par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

À Bruxelles, le désarroi des chercheurs d'emploi face aux difficultés de trouver un travail s'intensifie. Chaque semaine présente son lot de nouvelles fracassantes : faillites, baisse d'inscriptions de nouvelles activités indépendantes, fermetures d'usines, etc. La récession économique touche au niveau local les plus défavorisés. Elle commence à miner ceux qui parvenaient jusque-là à se maintenir hors du gouffre et à ronger une classe moyenne qui supportera, elle aussi, les plans d'austérité érigés en étendard par un nombre croissant de pays.

La régionale de Bruxelles, grâce à son projet d'accompagnement social global, aide dans les démarches administratives sociales et professionnelles, informe ou oriente vers les services adéquats notamment en matière de logement et élabore avec la personne demandeuse, un projet clair, précis et réaliste en fonction des ressources de chacun. Ce projet s'inscrit dans une constellation d'autres services proposés au sein de la Boutique d'emploi. Celle-ci soutient les personnes exclues du circuit du travail et souvent éjectées du système social. Elle propose la recherche active d'emploi, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, un service de médiation des dettes, un soutien moral et psychologique, des conseils juridiques.

Outre les services d'accompagnement, Bruxelles Laïque a également mis sur pied un groupe solidaire d'expression citoyenne. Un groupe pour échanger des idées, des expériences et réfléchir à d'autres façons d'être actifs dans la société. L'idée étant de sortir de l'isolement, de créer de la solidarité et de trouver les moyens de vivre mieux en commençant, par exemple, à s'outiller et s'unir pour faire face au chômage de masse et à ses « effets secondaires ». Le groupe rassemble deux fois par mois, des travailleurs de Bruxelles Laïque et des « travailleurs sans emploi » de tous horizons.

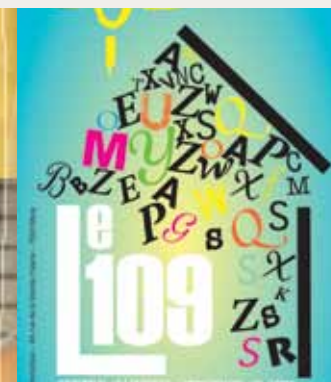
Depuis plusieurs années, le Relais montois se mobilise pour que les personnes d'origine étrangère, et plus particulièrement celles qui ont connu l'exil dans des conditions dramatiques, soient prises en charge de façon adéquate par les services sociaux. Prenons l'exemple du service « Sémaphore » qui est un lieu d'aide psychothérapeutique interculturelle destiné aux personnes ayant vécu l'exil. L'équipe est composée de trois psychologues cliniciennes et un délégué formé à la pratique interculturelle. Lorsque cela s'avère nécessaire, l'assistant social peut aider à la consultation. Ce service, créé en janvier 2010, est totalement novateur dans la région de Mons-Borinage et rencontre une forte demande. Plus de nonante patients le fréquentent et les plages de consultation sont remplies toute l'année.

La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs. Les rencontres peuvent être brèves ou constituer de véritables entretiens individuels suivis à long terme.

LE DROIT AU LOGEMENT

Que les gens aient de plus en plus de difficultés à trouver un logement abordable de bonne qualité, plus personne ne l'ignore. Picardie Laïque, avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, a collaboré activement à la gestion de l'abri de jour, le « 109 », mis à disposition des personnes mal-logées, des SDF et des sans-papiers de La Louvière, où les usagers reçoivent, tant un accueil social et une écoute empathique professionnalisée (assistance morale) qu'un repas chaud. Le projet s'est élargi aux personnes vivant une problématique douloureuse sans pour autant être des sans-abri. Le « 109 » s'organise comme un lieu communautaire et propose une série d'activités qui favorisent la rencontre et la création de liens sociaux. L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. D'autres services leur fournissent un soutien psychologique ou des soins infirmiers. 461 personnes différentes ont bénéficié de ce dispositif.

L'abri de nuit « Le tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. Pour le gérer, cinq éducateurs ont été engagés. Les missions de l'abri de nuit sont d'assurer « un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit ». Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes



en difficultés sociales. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. Il s'agit évidemment d'un accueil d'urgence, un endroit où la personne peut se poser pour la nuit. De janvier à juin 2013, 237 personnes (dont 10 enfants) ont bénéficié de l'abri de nuit « Le Tremplin ».

Au sein des locaux du relais de Tournai, l'espace logement propose, outre un local dédié à la recherche autonome de logement, un accompagnement individuel pour les diverses démarches et recherches à effectuer.

Quant au collectif « Sans Toit, mais Ensemble », constitué d'associations dont le Relais de Mons, il continue à interpeller les autorités publiques et soutenir les citoyens discriminés en matière de logement. Il collabore avec l'immobilière sociale « Toit et Moi » pour assurer un service de proximité aux locataires en situation de précarité et qui risquent de perdre leur logement. L'animation « je suis locataire, mes droits et devoirs » créée par le collectif a été présentée 9 fois, cette année, au public des CPAS de la région de Mons.

L'OPÉRATION BOÎTES À KDO

La Fabrique de Soi, antenne du Centre d'Action Laïque du Brabant wallon à Tubize, a renouvelé l'opération solidaire « Boîtes à KDO ». Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir aux enfants âgés de 3 à 18 ans, placés dans différentes institutions (des SAAE ou SRJ) à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon. Des écoles, des associations, des professeurs de morale et de religion, des associations de parents, des commerçants, des dizaines de personnes et enfants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises. Cette année encore, plus de 600 boîtes ont été réparties dans 16 institutions ainsi qu'à la maison maternelle d'Ottignies, à la prison de Nivelles (pour les enfants des détenus) et au Resto du cœur de Wavre. La presse a largement soutenu l'initiative.

UNE ASSISTANCE MORALE

L'une des spécificités des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique.

Toutefois, certaines régionales, celle de Namur notamment, ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins et surtout dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés. Pour mener à bien ses missions, la régionale a recruté des conseillers moraux volontaires en organisant des matinées de rencontres et d'échanges entre l'équipe en place et les futurs volontaires. Elle forme les futurs conseillers moraux, avec l'aide de la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD) pour l'aide aux détenus.

Par ailleurs, le service d'accueil social de la régionale de Namur « Autrement dit » propose l'écoute active, l'accompagnement individuel pour des problèmes de logement, de santé, de droit, de violence, de discrimination...

CONSEILLERS LAÏQUES À L'ARMÉE

Depuis 1991, un service d'assistance morale laïque existe auprès des Forces armées. Une équipe de 5 conseillers, répartis sur le territoire belge, répond aux demandes spécifiques d'assistance des militaires et de leur famille, en Belgique ou lors des missions à l'étranger. Ils apportent aide et soutien à toute personne en relation avec les forces armées et organisent des cérémonies à la demande des familles.

SOLIDAIRE AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

Les maisons de repos et de soins restent bien trop souvent des lieux de parage. Pour y remédier, les délégués laïques ont développé des actions de sensibilisation et des projets qui visent l'émancipation et la prise de conscience des personnes âgées.

Toujours soucieux du respect des convictions philosophiques en institutions, le CAL et le Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP) ont organisé des conférences périodiques relatives aux valeurs de la laïcité. La première a eu lieu le 20 juin à la maison de repos « les eaux vives ». Une expérience qui a connu un beau succès et qui a été renouvelée.

Par ailleurs, le SLP, en collaboration avec le CAL, a fêté ses 25 ans en organisant une journée de réflexion, le 21 septembre, à la salle Dupréel de l'Université Libre de Bruxelles, sur les enjeux majeurs du vieillissement. L'idée était de lancer un processus de réflexion et d'interpellation politique sur le sort des personnes âgées dans la société et le rôle que doit jouer le mouvement laïque. La journée a été rythmée par des interventions de Sylvie Carbonelle « Regard socio-anthropologique sur les vieillesse », de Yvan Mayeur « Fracture sociale et vieillissement de la population », de Fabrizio Cantelli « Vers une marge décisionnelle des personnes âgées » et de Jean-Christophe Bier



« Gains en âge et pertes virtuelles ? ». La journée s'est ensuite structurée en sept ateliers pour échanger sur la pauvreté des personnes âgées, sur leur autonomie, leur maintien à domicile ou pas, sur la maltraitance, sur la démence, sur la fin de vie et sur la vie affective et sexuelle.

En novembre 2013, le magazine *Espace de Libertés* a publié un article « Aider plutôt qu'assister » par Andrée Poquet, administratrice du SLP. Le CLAV a également tourné un reportage sur « 25 bougies pour le SLP ». Plusieurs débats ont sensibilisé le monde politique et les citoyens au Point Info Laïcité notamment l'un sur la précarité des personnes âgées et l'autre, sur le libre choix et le respect des convictions en institutions.

ATELIER ENTRE NOUS

Dans un monde de plus en plus individualiste, le temps manque pour s'intéresser aux autres... Période de chômage, maladie de longue durée, vieillesse, rupture familiale, précarité... telles sont les causes qui peuvent couper du monde certaines personnes et conduire à la solitude voire à une rupture sociale. Pour recréer du lien entre ces personnes et leur permettre de reprendre confiance en elles, Laïcité Brabant wallon propose, depuis octobre, des ateliers basés sur le partage, la pratique d'activités créatives, éducatives et culturelles... ces ateliers peuvent également mener à des moments d'écoute personnalisés assurés par les délégués de

l'assistance morale de Laïcité Brabant wallon ou par un conseiller laïque du SLP Brabant wallon.

SEMIRA : ON N'OUBLIE PAS

Pour perpétuer la résistance aux centres fermés, aux expulsions et aux violences policières, la régionale de Bruxelles a lancé son meeting musical soutenu par une quarantaine de partenaires. Le 22 septembre 2013, quinze ans, jour pour jour, après l'assassinat de Semira Adamu, Bruxelles Laïque a souhaité marquer un grand coup et relancer le combat pour toutes les personnes victimes des (non) politiques d'asile et de migration de nos gouvernements. Des témoignages, des hommages, des informations sur les centres fermés et les expulsions, des prises de positions sur les politiques migratoires, des chansons dédiées à Sémira ont ponctué la journée. Parmi les intervenants et artistes, on citera Asian Dub Foundation, Daniel Hélin, Claude Semal, Lise Thiry, Daniel Liebmann, Alexis Deswaef... Environ 3.500 personnes y ont participé.

ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUS

Cette année a connu une sérieuse remise en cause du système de l'aide juridique accordée aux personnes les plus précarisées de notre société. À ce titre, le CAL,

avec d'autres partenaires, a adhéré à la Plateforme Justice pour tous, pour appeler l'État à refinancer l'aide juridique afin d'en assurer l'accès de tous dans une société où la précarité touche de plus en plus. Il s'est aussi associé aux nombreuses réactions publiques et manifestations des acteurs judiciaires et de la société civile contre ce projet de réforme. Le CAL reste vigilant et continuera à lutter contre l'exclusion d'un nombre de plus en plus important de citoyens.

LES LUTTES SOCIALES, S'EN SOUVENIR, EN PRÉSERVER LES ACQUIS

Par son exposition permanente « Entre Galeries et Forges, histoires d'une émancipation », le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose de faire revivre les luttes sociales qui ont mené aux libertés actuelles mais également de transmettre la mémoire des travailleurs, leurs conditions d'existence, les organisations qu'ils ont fondées et animées, les actions de solidarité qu'ils ont initiées pour l'émancipation. Le patrimoine mémoriel du bassin minier et sidérurgique wallon est d'une richesse exceptionnelle, à l'image de la puissance économique qui fut celle de la région liégeoise, dans cette période de transition, décisive pour l'histoire du monde, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, et dans ses prolongements à travers le XX^e siècle et ses crises.

Ce patrimoine ne concerne pas seulement l'histoire économique ou technologique, car il est aussi question d'hommes, de femmes et de luttes. Des générations de travailleurs, des galeries souterraines au sommet des hauts-fourneaux, ont marqué de leur empreinte l'histoire sociale de notre pays, et l'un des fils conducteurs de cette histoire est sans aucun doute la solidarité dont les formes ont évolué à travers le temps : mutualités, coopératives, syndicalisme, éducation permanente, lutte pour le suffrage universel....

En cette période de crise, il est important, en tant qu'association laïque, de donner le goût de s'engager pour la chose publique, le bien commun et la réappropriation des leviers de la transformation sociale.

ACTIONS INTERNATIONALES

En Tunisie

Dans la foulée du 14 janvier 2011 et du processus de transition démocratique en Tunisie, le CAL a soutenu les acteurs de la société civile tunisienne. En mars 2013, le CAL et ses régionales ont envoyé une importante délégation laïque au Forum Social Mondial (FSM) qui avait lieu à Tunis. Près de 50.000 personnes y ont participé. Le CAL y a organisé un atelier sur la séparation des religions et de l'État qui a connu



un beau succès. Les discussions ont notamment été nourries par plusieurs participants tunisiens, algériens et marocains. Le CAL a également participé à un atelier de convergence sur le thème « religion et émancipation ». Le FSM a été l'occasion de multiples contacts tunisiens et internationaux mais également avec de nombreuses organisations belges.

Canal CAL a réalisé un reportage de 26 minutes intitulé *Al Karama, la révolution de la dignité*. L'occasion d'insister sur la dimension sociale de la révolution qui, jusqu'à présent, a échoué à satisfaire les besoins les plus élémentaires du peuple, à commencer par celles de pouvoir travailler et de se nourrir.

Par ailleurs, en 2012, le CAL s'était rendu à Tunis pour manifester son soutien au Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de la Manouba à Tunis, le Pr Kazdaghli injustement accusé d'« agression » à l'encontre de jeunes femmes qui avaient refusé d'enlever leur niqab au sein de l'Université. Le Doyen a fait l'objet de nombreuses attaques et a été poursuivi en justice pour « actes de violence commis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions ». Bien qu'il ait toujours farouchement nié les accusations dont il faisait l'objet, le doyen encourait une peine de cinq ans de prison. Il a heureusement été acquitté en mars 2013 mais devra, à nouveau, se défendre lors du procès en appel.

Pour marquer son soutien, le CAL avait invité le Doyen Kazdaghli à participer à son Assemblée Générale qui s'est tenue le 23 mars 2013 à Namur. À cette occasion, il est intervenu pour témoigner de son combat au quotidien pour la tolérance et la laïcité. La veille, il intervenait à Louvain-La-Neuve dans le cadre du Festival Philo Escales : osons les libertés, organisé par Laïcité Brabant Wallon.

En Haïti

Au lendemain du séisme qui a ravagé Haïti le 12 janvier 2010, le CAL lançait un appel aux dons afin de contribuer, modestement, à la reconstruction du pays. Une première mission menée en collaboration avec les CEMEA (Belgique) et les Francas (France), sous la coordination de Solidarité Laïque, acteur français de coopération au développement qui dispose de relais en Haïti, avait permis de contribuer à un premier projet de formation et d'identifier la plus-value que le CAL pouvait apporter. La récolte de fonds a permis de rassembler une somme de 30.000€ qui sera octroyée, en trois tranches de financement, à un programme de formation professionnelle de jeunes haïtiens mis sur pied par une association locale, la Base des Activités Sociales, Physiques et des Loisirs (BASPL). L'objectif de ce programme est de permettre à des jeunes âgés de 15 à 30 ans de se réinsérer dans la vie active via une formation en métiers de base (construction, restauration, informatique). Au cours de

l'année 2013, 80 jeunes ont bénéficié de ces cycles de formations répartis en deux sessions, de mars à juin et de septembre à décembre.

En République démocratique du Congo (RDC)

Le Centre d'Action Laïque entretient des relations étroites avec des organisations laïques congolaises afin de les soutenir dans leurs actions de promotion de la laïcité en République démocratique du Congo. À l'initiative du CAL, de Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) et de l'association congolaise Humanisme et Solidarité (HS), une Maison de la Laïcité a été fondée à Kinshasa. Ce projet a vu le jour grâce au travail accompli par 19 associations congolaises, soutenues par une vingtaine d'associations belges. En décembre 2012, la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK) a été jumelée avec la Maison de la Laïcité de Charleroi.

Les objectifs de la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK) sont de contribuer efficacement à la promotion des droits humains ainsi qu'aux valeurs citoyennes, républicaines et de la laïcité, de renforcer les associations non confessionnelles de la société civile congolaise, de favoriser les échanges et le dialogue entre ONG non confessionnelles du sud et du nord, d'améliorer les rapports des forces sociales afin d'aboutir à une société tolérante et démocratique.

Les activités de la MLK concernent la promotion des valeurs de la laïcité auprès des citoyens congolais telles que la liberté de penser, l'engagement citoyen, le rejet de l'argument d'autorité, le non-conformisme, le libre examen, le refus de l'exclusion, l'émancipation, la compréhension et la tolérance mutuelle, la collaboration et la solidarité en dehors de toute autorité politique ou religieuse et le respect de la diversité. Elles se cristallisent, notamment, autour d'activités de formation et de santé publique, comme l'ouverture d'un centre de planning familial qui rencontre un succès croissant depuis le début de ses activités en mai 2012. Afin de présenter ses activités et de donner de la visibilité à ses actions, la MLK publie un magazine *Congo Liberté*, soutenu par le CAL. En 2013, la MLK a publié trois numéros ainsi qu'une bande dessinée consacrée au thème de « la laïcité vue du Congo ». La MLK a également reçu plusieurs visites officielles, notamment celles de Jean-Pascal Labille, ministre de la Coopération au développement et de Rachid Madrane, ministre de la COCOF en charge des relations internationales.



”Structurer pour
progresser”



STRUCTURE DU CAL

Historiquement, la structuration de la laïcité est un phénomène récent. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone. Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires ainsi que quelques associations locales. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces.

STRUCTURE DU CAL

STRUCTURE FÉDÉRALE DU CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu est l'interlocuteur officiel de la laïcité dans ses rapports avec les autorités publiques.

Le CCL est resté vigilant à l'égard des projets de réforme du système de financement public des convictions afin que ce dernier soit juste et équilibré et qu'il prenne en compte les spécificités et intérêts laïques. De même, le CCL a poursuivi son lobbying concernant le dossier de la séparation Églises/État et reste attentif à ce que ce dossier aboutisse au niveau législatif. Il a également poursuivi ses contacts politiques avec notamment les ministres compétents pour l'organisation et le développement de l'assistance morale à l'armée et dans les prisons. En vue des élections législatives de mai 2014, le CCL a adressé son memorandum au monde politique, reprenant les problèmes chères au mouvement laïque au niveau fédéral.

Le CCL a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées. Il a également rencontré, à plusieurs reprises, la ministre de la Justice pour défendre le développement des structures laïques, pour obtenir un statut juridique pour les conseillers moraux travaillant dans les prisons rémunérés par le SPF Justice mais aussi concernant la politique pénitentiaire actuelle qui met à mal la dignité des personnes détenues.

Le CCL fait également partie des associations regroupées au sein de la plateforme « Abortion Right » et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rabotés.

En 2013, le CCL a représenté les communautés philosophiques laïques lors des cérémonies officielles du 21 juillet, jour de l'abdication du roi Albert II, du 11 novembre, de la réception de Nouvel An, de la « Vrijzinnige Zeeliedenhulde » organisée le 9 avril à Ostende. Grâce aux revendications répétées en faveur d'une révision de l'ordre protocolaire, le CCL a noté une légère amélioration en ce sens.

STRUCTURE ASSOCIATIVE

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 27 associations constitutives. Le CAL coordonne les 27 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque
CAL Charleroi
CAL de la Province de Liège
CAL Luxembourg
CAL de la Province de Namur
Laïcité Brabant wallon
Picardie Laïque

Les 27 associations constitutives

Association Ernest De Craene
Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Confédération Parascolaire
Extension de l'ULB
La Famille d'Accueil Odile Henri
Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
Fédération du Libre Examen
Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Fonds d'Entraide « Georges Beernaerts »
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
La Pensée et les Hommes
Les Territoires de la Mémoire
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
Service Laïque de Parrainage
Service Laïque Jeunesse (SLJ)
Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
Union Rationaliste de Belgique.

RÉUNIONS DE COORDINATION

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer les synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Chaque trimestre se déroule la réunion de coordination des régionales, qui regroupe le bureau du CAL, les présidents et les directeurs des régionales.

Il y a encore les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre de

certaines sujets intéressant la laïcité. Celle du 22 mai faisait suite à l'envoi d'une délégation laïque au Forum Social Mondial à Tunis et s'intitulait : « Quels enjeux laïques et quels liens avec les pays du Maghreb ? ». Le concept des journées d'échanges a ensuite été revisité et il a été décidé de les décentraliser en divers lieux afin de permettre plus de participation et d'échanges entre les délégués. La journée du 5 décembre avait pour thème l'école. L'atelier à Wavre interrogeait le cours de morale, celui de Liège abordait la question de la mixité sociale et culturelle et celui de Bruxelles tentait de répondre aux difficultés scolaires.

LES INSTANCES POLITIQUES DU CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégalement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 27 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL. L'assemblée générale s'est réunie le 23 mars 2013.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente et un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2013, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu quatorze réunions ordinaires.



Liste des administrateurs au 31 décembre 2013

Pierre Galand, **président**
Marie-Rose Thérér, **vice-présidente**
Serge Vandervorst, **vice-président**
Jacqueline Herremans, **trésorière**
Henri Bartholomeeusen
Irma Bindelle
Pierre Bodart
Marie-Thérèse Broze
Patrice Dartevelle
Jean-Antoine De Muylder
Didier Donfut
Françoise Goffinet
Ariane Hassid
Anne-Sophie Junne
Virginie Leclercq
Evelyne Lentzen
Jacqueline Luc
Christine Mironczyk
Gabriel Perl
Hervé Persain
Andrée Poquet
Bernadette Rasquin
Kévin Saladé
Micheline Satinet-Demet
Philippon Toussaint
Michel Vanden Abeele
Christian Vandenberghen
André Verlaine
Josiane Wolff

Le bureau exécutif :

Président : Pierre Galand
Vice-présidents : Marie-Rose Thérér,
Serge Vandervorst
Trésorière : Jacqueline Herremans
Membres du bureau : Jean-Antoine De
Muylder,
Hervé Persain
Membre adjointe du bureau : Andrée Poquet
Membre adjoint du bureau : Henri Bartholomeeusen
Secrétaire générale : Eliane Deproost
Secrétaire général adjoint : Jean De Brueker

Les régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad 18-20 - 1000 Bruxelles
T. 02/289 69 00 - F. 02/502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be - www.bru.x.laicite.be

CAL Charleroi

Rue de France 31 - 6000 Charleroi
T. 071/53 91 71 - F. 071/53 91 81
calcharleroi@laicite.net - www.charleroi.laicite.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière,33-35 - 4000 Liège
T. 04/232 70 40 - F. 04/222 27 74
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux 48 - 5002 Saint-Servais
T. 081/73 01 31 - F. 081/71 60 40
contact@laicite.com- www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l’Ancienne Gare 2 - 6800 Libramont
T. 061/22 50 60 - F. 061/22 56 48
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune 33 - 1300 Wavre
T. 010/22 31 91 - F. 010/22 72 11
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie 44 - 7000 Mons
T. 065/31 64 19 - F. 065/31 72 72
picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

Les associations constitutives

Association Ernest de Craene

Chaussée d’Alsemberg 362 - 1180 Bruxelles

Association Nationale des Communautés
Educatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/513 17 24 - F. 02/503 45 60
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l’Hôtel des Monnaies 52 - 1060 Bruxelles
T. 02/543 02 70 - F. 02/543 02 71
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB CP 236 - 1050 Bruxelles
T. 02/627 68 40 - F. 02/627 68 41
clav@ulb.ac.be- www.clav.be

Confédération Parascolaire

Rue du Moniteur, 14- 1000 Bruxelles
T. 02/512 16 11/ F. 02/ 512 75 42
secrétariat@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt 50 CP 188 - 1050 Bruxelles
T. 02/650 26 46- F. 02/650 22 82
mscohy@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source 65 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 - F. 02/537 13 78
info@faoh.be



Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/476 92 83 - F. 02/476 94 35
info@faml.be - www.faml.laicite.be

Fédération des Associations des Parents d'Elèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Avenue du Onze Novembre, 57 - 1040 Bruxelles
T. 02/527 25 75-F. 02/527 25 70
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22 - CP 166 - 1000 Bruxelles
president@librex.be- www.librex.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4- 5001 Belgrade
T. 081/84.91.17- F.081/84.91.34
fdml@skynet.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables et aux victimes (FSAJ-V)

Rue Le Lièvre, 5 – 5000 Namur
T. 081/26.13.52 F. 081/22.44.17
asj-laïque@swing.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/537 59 28 - F. 02/537 10 93
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken 79 - 1000 Bruxelles
T. 02/217 69 80 - F. 02/219 09 43

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 - 1000 Bruxelles
Luc.vandclayenest@telenet.be

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/649 00 36 ou 37
lhac@laicite.net

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria 5 - 1000 Bruxelles
T. 02/640 15 20 - F. 02/650 35 04
secretariat@lapenseeetleshommes.be -
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège
T. 04/232 70 60 - F. 04/232 70 65
accueil@territoires-memoire.be -
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
T. 02/512 97 81 - F. 02/514 26 01
info@ligue-enseignement.be -
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages 63 - 1170 Bruxelles
T. 02/672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles

Rue Jonruelle 11-15 - 4000 Liège
T. & F. 04/368 82 37
info@peuple-et-culture.be - www.peuple-et-culture.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine, ULB- CP 236 - 1050 Bruxelles
T. 02/627.68.90
slpcommunautaire@gmail.com- slp@ulb.ac.be

Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)

Rue des Pierres 29/10 - 1000 Bruxelles
T. 02/217 72 50 - F. 02/223 02 17
slcd@slcd.be - www.slcd.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source 65 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 - F. 02/537 13 78
Marinette.dupont@faoh.be

Service Laïque de Parrainage

Rue Blanche 42 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 51 35 ou 02/537 90 55- F. 02/538 51 35
parrainage-enfant@laicite.net -
www.parrainage-enfant.laicite.be

Union des Anciens Etudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB CP 235 - Boulevard du Triomphe - 1050 Bruxelles
T. 02/650 51 52 ou 58 58 - F. 02/650 56 66
uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6- 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net



Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales



Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles - Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11 - cal@ulb.ac.be - www.laicite.be